



Population P5



Organisation interne P56



Finances P50

Aménagement du territoire P23

Le Conseil municipal

BAILLON Glenna
Socialistes

BORSTCHER Catherine
Vert'libéraux

CHAL Robert
PDC

DI GIORGIO Roberto
MCG

DUBOIS Véronique
PLR

DUPRAZ Sylvain
PLR

EPENOY Cédric
PLR

FARINELLI Laurent
PDC

FAVRE Michel
PLR

GARDIOL Maurice
Socialistes

GAUD Pierre-Alain
PLR

GILLET Vincent
PDC

MEYLAN Jean-Michel
Vert'libéraux

MONNERAT Olivier
MCG

ÖZAZMAN Véronique
Vert'libéraux

RIEBEN Pierre-Antoine
PLR

RIGHETTI Roberto
PLR

ROCHETIN Philippe
PDC

RODRIGUEZ Mario
Les Verts

RÜEGGER Nathalie
Socialistes

SAAS Alexandra
MCG

TINGUELY Dominique
Les Verts

TORRI Pierre
Les Verts

VALENTIN Francisco
MCG

WILLIMANN SCHEFFRE Isabelle
PDC

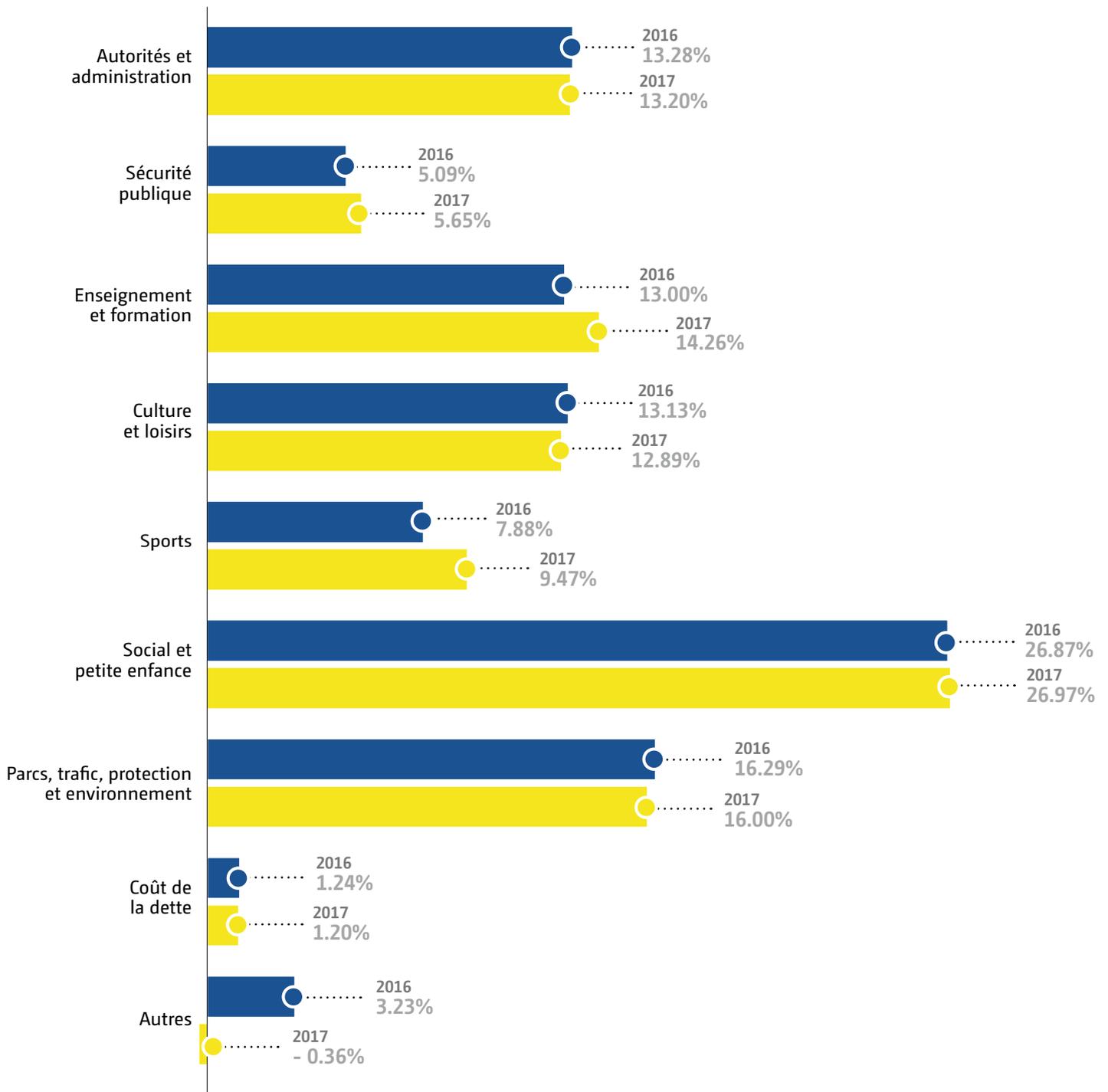
Le Conseil administratif

DURAND Thierry
Les Verts

MONBARON Fabienne
PLR

MAGNIN Xavier
PDC

Comptes annuels 2016-2017



Encourager le bien-vivre ensemble

L'Atelier Alimentation

Une vingtaine d'aînés étaient présents lors de la manifestation. Des tables et chaises leur avaient été réservées. Deux bénévoles et une travailleuse sociale du SASJ étaient présents pour servir les aînés afin d'éviter qu'ils aient à se déplacer aux différents stands. Chaque aîné a pu goûter les trois soupes et participer au concours.

Inauguration du centre culturel et culturel de DITURIA

Suite à l'achat d'un bâtiment situé sur la route de St-Julien par l'Association des musulmans albanophones (DITURIA), la commune de Plan-les-Ouates a souhaité collaborer avec elle pour l'organisation de l'inauguration de ses locaux. Elle a ainsi mandaté la Plateforme inter-religieuse pour organiser un week-end interculturel et interreligieux les 20 et 21 mai 2017.

L'organisation de ce week-end a débuté en janvier 2017 avec la plateforme inter-religieuse, le comité de Dituria, le service culturel et le service de l'action sociale et de la jeunesse. La Plateforme a ensuite réuni les diverses associations, paroisses et institutions qui souhaitaient participer à cet événement pour le préparer activement, en partenariat avec le Service de l'action sociale et de la jeunesse (cf. Ressources humaines).

Le week-end d'inauguration a permis à une multitude d'événements et animations de se réaliser comme l'inauguration officielle, en présence des autorités communales et cantonales et d'une délégation officielle du Kosovo, de



Macédoine, d'Albanie, de la Fédération Suisse des communautés musulmanes, etc.

- Portes ouvertes et visite du Centre Dituria
- Exposition de la culture albanaise
- Concert du Juniors' band
- Chasse aux trésors à Dituria, à l'église et au temple
- Stands divers et danses folkloriques
- Lâcher de ballons
- Concert Chants de la terre, gospel, chorale africaine
- Contes pour enfants, jeunes et adultes
- Film sur l'Islam balkanique
- Animation pour enfants (dessins, chamboule tout, maquillage, ...)
- Réalisation d'un petit film slow-motion
- Buffet de spécialités albanaises
- Représentation théâtrale des jeunes de l'Association Dituria
- Concert du groupe albanais Gurilami
- Apéritif suite à la messe

Environ 3000 personnes ont participé à ce week-end, aussi bien des familles avec enfants, que des adultes d'horizons multiples. La communauté albanaise

était majoritairement représentée. Une douzaine d'associations de Plan-les-Ouates et d'ailleurs, ainsi que les paroisses catholiques et protestantes, ont contribué activement à l'animation de cet événement.

appren'TISSAGE

Favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle, grâce à l'apprentissage du français et aux différents événements, tels sont les objectifs d'appren'TISSAGE qui a fêté ses 10 ans cette année. Un film a été réalisé par l'association «A la Vista – communication sociale», financé par le bureau de l'intégration des étrangers.

Manifestations communales

La commune a organisé de nombreuses manifestations pour le plaisir des enfants comme des aînés.

Fête des Promotions

Environ 1100 élèves des écoles de Plan-les-Ouates ont bénéficié d'une grande fête populaire pour clôturer l'année scolaire, qui se déroule traditionnellement

sur le mail et la Butte, avec forains, stands d'alimentation des quatre coins du Monde, ponctuée par un cortège auquel ont participé les autorités communales, le corps enseignant et tous les élèves, la Musique municipale et l'Association genevoise des bouviers bernois. La météo, très capricieuse, a provoqué un départ différé du cortège.

Les promotions citoyennes

L'entrée dans la vie citoyenne est un moment important dans la vie d'un jeune. Dans cet esprit, les autorités de Plan-les-Ouates ont célébré les jeunes habitantes et habitants de 18 ans lors des promotions citoyennes, en février. Ainsi, l'entrée dans la jouissance de ses droits politiques (voter ou élire ses représentants par exemple) a été marquée par ce moment de rencontre et de convivialité avec les autorités.

A cette occasion, les personnes nouvellement naturalisées ont été associées à la fête.

Les vœux du Conseil administratif

La cérémonie des vœux a permis aux membres du Conseil administratif de présenter leurs vœux et leurs priorités à la population, aux membres du Conseil municipal, aux membres des associations communales, aux nouveaux habitants de Plan-les-Ouates ainsi qu'aux membres du personnel communal. Un apéritif dînatoire a permis ensuite d'échanger plus directement avec les autorités. Rappelons que cette soirée est ouverte à l'entier de la population.

Le Mérite communal

Le Mérite communal a été décerné à l'Association Plein-les-Watts pour son implication dans la vie culturelle et associative et notamment pour la création et l'organisation du Festival Plein-les-Watts, devenu une référence en la matière. L'Association contribue au rayonnement de la commune via la promotion de la musique particulièrement par et pour la jeunesse locale.

Repas villageois – Soupe des maires

Cette manifestation se déroule une fois par année à la mi-septembre à la place des Aviateurs. Cinq objectifs principaux se sont dévoilés durant ces 3 dernières années:

- réunir les habitants de Plan-les-Ouates autour d'un repas convivial préparé par les Magistrats avec l'aide des seniors au stand «Soupe» et des jeunes en insertion pour les stands «apéritif, boisson, dessert et fromage»;
- permettre aux aînés de trois associations de se faire connaître.
- faire travailler des jeunes en insertion;
- permettre à la conseillère en insertion socio-professionnelle de tisser le lien, de mieux cerner et aider les jeunes dans la construction de leur projet professionnel;
- d'acheter local en valorisant le marché communal qui se tient sur la place des Aviateurs tous les jeudis.

Fête nationale

La Fête nationale suisse s'est déroulée le 1^{er} août sur la partie du Mail au bas de la Butte.

Cette manifestation est organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers et la

Commune. Diverses animations musicales ont égayé cette célébration. Les enfants n'ont pas été oubliés avec des promenades en poneys et le traditionnel et apprécié Atelier Lampion offrant la possibilité aux jeunes de 3 à 12 ans de fabriquer leur propre lampion!

A l'issue de la partie officielle, et après lecture du Pacte de 1291 et allocutions des représentants des autorités communales, le cortège réunissant ces dernières, leurs invités et la Musique municipale est parti de la Mairie pour rejoindre la Butte en passant par la Place des Aviateurs et le quartier du Pré-du-Camp. Le grand feu a été allumé après la cérémonie.

La fête de Noël

Le Noël communal s'est déroulé aux alentours de la salle communale. Le public a pu profiter d'un marché de Noël permettant de choisir en famille le sapin ou de glaner quelques idées de cadeaux. Vin et thé chauds ont été offerts par les autorités ainsi que le traditionnel risotto concocté bénévolement par l'Amicale des sapeurs-pompiers.



Soutenir et développer les actions de prévention

Don du sang du 20 septembre 2017

Sensibiliser et informer la population de Plan-les-Ouates, en particulier les 18-25 ans, aux besoins liés au don du

sang, tel était l'objectif de cette journée de don du sang, qui visait également à amener les habitants, et en particulier les jeunes de 18 à 25 ans, à s'inscrire en tant que donneurs.

La journée a commencé par la préparation de la collation destinée aux donneurs. Avec les samaritains et deux emplois jeunes, nous nous sommes occupés de réapprovisionner la nourriture et les boissons durant toute la collecte de 14h à 19h30. Nous étions attentifs aux donneurs fraîchement prélevés, afin qu'ils s'hydratent et mangent en étant assis.

L'initiative de prêter main forte aux samaritains durant la collation a été fortement appréciée car les postes

des bandages et des poches de sang nécessitaient 2 personnes minimum. De plus, nous avons profité de poser toutes les questions à ces experts du don du sang. Nos emplois jeunes ont pu donner leur sang et faire d'eux des donneurs enregistrés.

Journée de prévention

Dans ce cadre de la police de proximité, des actions particulières de prévention sont mises en œuvre. Parmi, celle-ci la journée de prévention-jeunes regroupant divers intervenants, soit: fondation RoadCross, service cantonal des véhicules, police cantonale, SIS, TCS. Cette journée dédiée à la sécurité sur la route rencontre un vif intérêt.

Une visite du service de neuro-rééducation des HUG, du SIS ont impressionnés les jeunes. Ils représentent les risques et moyens mis en œuvre lors d'un accident de la route et surtout, les conséquences sur le long terme en cas de blessure. Des auteurs ou victimes d'accident racontent leur histoire qui sont empruntent de très fortes émotions. Enfin la police cantonale, la municipale et les services des autos présentent les risques encourus en cas d'infractions, qui peuvent parfois se répercuter sur des années. Les jeunes peuvent ensuite vivre et essayer de conduire dans des conditions difficiles sous le contrôle de pilotes du TCS.

Pour cette année, 5 jeunes de la commune ainsi que de nombreux jeunes d'autres communes ont participé.



Soutenir des prestations adaptées aux familles

Restaurant scolaire « Le Para-dîne »

Nombre moyen de repas facturés pris sur les 4 lieux entre janvier et juin 2017: 46 810 soit 7801 repas/mois (enfants uniquement).

Nombre moyen de repas facturés pris sur les 3 lieux entre août et octobre 2017: 11 023 soit 5511 repas/mois (enfants uniquement)

Accueil parascolaire

Enfants inscrits en septembre 2017:

- au Para-dîne: 510
- aux activités du soir: 270

Proportion par rapport au nombre total d'élèves:

- au Para-dîne: 57%
- aux activités du soir: 24%

Mercredis aérés

Lieu: La Galette

Capacité d'accueil: 24 enfants.

Ouvert tous les mercredis, sauf période de vacances scolaires.

Enfants inscrits: 7 le matin, 4 l'après-midi et 14 en journée.

Aucun enfant en liste d'attente.

Centre aéré

Lieu: La Galette

Capacité d'accueil: 40 enfants (dont 2 places réservées en cas d'urgence pour le SASJ). Ouvert du 3 au 21 juillet et du 7 au 25 août.

Enfants inscrits en moyenne par semaine: 34.



Institutions de la petite enfance de Plan-les-Ouates

Demandes d'inscription en liste d'attente pour une place dans une institution de la petite enfance de Plan-les-Ouates:

Demandes en 2017: 284 enfants (places attribuées et en liste d'attente)

- **Attribuées en 17:** 125 enfants
- **En liste d'attente au 31.12.17:** 159 enfants (152 familles)

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.17: Les capacités d'accueil sont définies selon autorisations du SASAJ.

- **Les Lutins:** 42 enfants (20 enfants par demi-journée)
- **VéloRouge:** 37 enfants (32 enfants par jour)
- **CielBleu:** 72 enfants (60 enfants par jour)
- **Le Serpentin:** 113 enfants (97 enfants par jour)
- **Les Abeilles:** 60 enfants (33 enfants par demi-journée)

Partenariat avec Pro Juventute

La Commune offre aux parents résidents qui viennent d'avoir leur premier enfant les Messages aux parents, distribués par Pro Juventute. En 2017, les familles de 35 premiers nés reçoivent 13 brochures avec leur boîte de rangement.

Ecoles

Nombre de classes année scolaire 2016-2017: 53

Nombre de classes année scolaire 2017-2018: 55

Effectifs rentrée scolaire 2016-2017: 1089 élèves (dont 242 élèves scolarisés au Sapay).

Effectifs rentrée scolaire 2017-2018: 1116 élèves (dont 289 élèves scolarisés au Sapay).

Le jeudi 27 avril, le Service de l'enfance a convié tous les parents d'enfants qui faisaient leur première rentrée scolaire à une soirée d'information générale en présence de différents représentants:

- des établissements scolaires
- du restaurant scolaire
- du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire)
- de l'Association pour l'accueil familial de jour Genève Sud-Ouest
- des patrouilleuses scolaires
- de l'Association des parents d'élèves des écoles primaires de Plan-les-Ouates
- (APEPLO)
- des mercredis aérés
- du Service de l'enfance

Développer les activités en faveur de la jeunesse

Centre aéré

Le centre aéré ado organisé par le Locados du 21 au 25 août a réuni 12 participants.

Le chèque sport, culture et loisirs

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive, culturelle ou de loisirs, la commune de Plan-les-Ouates propose pour la seconde fois son chèque Sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune remplissant certaines conditions. D'une valeur de Fr. 100.-, ce chèque vaut pour les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives, culturelles ou de loisirs. Le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- être âgé(e) de 4 à 18 ans, dérogation jusqu'à 25 ans pour les jeunes en formation (attestation à fournir);
- être domicilié(e) sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates ;
- être inscrit à une activité, s'acquitter du montant demandé (preuve de paiement à fournir) et suivre avec assiduité les cours ou stage.

Le chèque est unique, indivisible, individuel et nominatif. Lorsque le nombre de chèque mis à disposition est épuisé, l'action prend fin jusqu'à l'année scolaire suivante. Cette année, l'action a remporté un beau succès puisqu'à 11h30 le jour de son lancement, soit le 25 septembre, les 300 chèques disponibles ont été retirés à l'accueil de la Mairie!

Subventions culturelles / Aide à la création / Aide à la production

Ce ne sont pas moins de 46 associations, groupes de musique, danse ou troupes de théâtre qui se sont répartis les Fr. 25 450.- alloués aux subventions culturelles communales, extra-communales et cultures urbaines.

Aide à la production 2017: la Compagnie Andrayas pour un projet théâtral jeune public, Tohu Wa Bohu pour

«Je suis boue», joué dans le cadre de la Saison culturelle en mai 2017, et Théâtre Marathon pour «huit Clos», joué en décembre 2017 à La Julienne.

Aide à la création 2017: spectacle de la Musique municipale de Plan-les-Ouates «La fanfare souterraine», dans le cadre du festival Antigél.

La collaboration avec le festival **Petit Black Movie** a été renouvelée étant donné la bonne fréquentation en 2016. C'est ainsi que 258 spectateurs ont pris part à 4 séances de cinéma entre septembre et décembre, à La Julienne.



Le programme du **cinéma en plein air** durant l'été touche également la jeunesse, puisque certains films projetés sont accessibles dès 10-12 ans.

Nouveauté cette année: The Kémedy Club organise à La Julienne des sessions de stand-up, un mélange d'humour et d'improvisation, particulièrement apprécié par les jeunes adultes. Une quarantaine de personnes étaient présentes lors du premier rendez-vous, en novembre 2017. Malheureusement, les organisateurs ont annulé la représentation prévue le 19 décembre. Deux autres sessions sont prévues en 2018.

Week-end musical

Pour cette 27^e édition du Week-end musical, qui s'est déroulée le 4 et 5 mars, 37 musiciens en herbe ont travaillé en amont et durant la manifestation afin de se produire en concert le dimanche après-midi devant environ 130 personnes.

Fête de la Musique

Dans le cadre de sa programmation, le service culturel a mis en avant de jeunes artistes locaux qui répètent à l'école Le Sapay. Après sélection, ce sont deux groupes de qualité qui ont eu l'occasion de se produire sur scène : « Les enfants sauvages » et « Frappe Altas ».

Nuits vivantes

Ce projet a pour objectif de former des jeunes et des acteurs de terrain sur la thématique de la prévention et de la réduction des risques. Ces derniers ont effectué des tournées de prévention sur la commune de Plan-les-Ouates pendant plusieurs soirées de juin.

Des grilles d'observation ont été complétées par les acteurs de terrain et afin d'établir un diagnostic sur le comportement des jeunes en lien avec l'alcool et le cannabis dans les espaces publics de Plan-les-Ouates.

Sur la période étudiée, les lieux étaient peu investis (peu de jeunes sur le territoire ou en petits groupes) et les comportements des jeunes par rapport à la consommation très raisonnables. Le travail de prévention était donc relativement « léger ».

En vacances, dans mon quartier !

Pour l'été 2017, PLOPlage n'était pas implanté sur son site habituel, parce que la place de jeux devait être en travaux durant l'été. Il a été décidé d'exploiter les « oreilles du Mail » plus haut sur le Mail, avoisinant les Plotagers et plus proche du centre commercial. Suite à la démolition de la Maison Ravy, La Buvette s'est intégrée à la manifestation.

Pour La villa, il a été constaté que la fréquentation des activités organisées durant l'été était très basse. Le nombre d'animations semblait trop élevé en comparaison à la demande. Il a été décidé pour cette année que le SASJ n'organiserait pas d'ateliers, ni d'activités à La villa et qu'il conserverait ses ressources pour les 10 jours d'ouverture de PLOPlage.

Le dispositif PLOPlage a eu un vif succès auprès des enfants de moins de 12 ans du quartier du Vélodrome. De nombreux parents sont devenus fidèles au fil des jours et nous ont fait des retours très positifs sur les animations et les activités proposées. En effet, la glissade a toujours rencontré le succès et les nouvelles animations telles que l'accrobranche ou les activités des animateurs juniors. Cependant, les animations telles que le babyfoot géant ou le beach-volley organisées pour les adolescents et les jeunes adultes n'ont pas attiré le public escompté. Seuls quelques enfants s'y sont aventurés.

La Buvette

En 2017, seules 2 associations ont répondu présent à La Buvette, en plus de notre partenaire institutionnel FAs'e, et plus précisément les TSHM. En effet, force est de constater que le charme du jardin de la Maison Ravy, la baisse des bénéfiques de l'année précédente, et le manque de forces bénévoles de certaines associations, ont eu raison des partenaires les plus motivés.

Étant donné que la mobilisation des associations concernait uniquement 10 jours ouverts, cela n'a pas été un frein à la bonne organisation du projet. Ainsi, l'association ASK (Association Suisso-Kurde) et Kuu Tina se sont partagé 4 jours chacune, et les TSHM ont accompagné des jeunes inscrits dans les Petits jobs 2 jours.

Les modalités reposant sur l'implication bénévole et la répartition des bénéfiques au prorata de la présence ont été reconduites, de même que le soutien apporté par les associations par les « Petits Jobs » de la FASE, encadrés par les TSHM. La présence d'un jeune a été allouée aux deux associations partenaires, afin de leur donner une aide à la tenue de la caisse, à l'installation du matériel et au rangement.

La villa est ouverte – Projet cuisine

Le projet cuisine offre aux jeunes étudiant-e-s un lieu d'accueil et de restauration, de détente et d'écoute deux fois par semaine, les mardis et jeudis de 11h30 à 13h30. Il propose un plat chaud, un fruit et une boisson dans un cadre chaleureux à un prix modique (5 fr.).

« La cuisine » est non seulement un outil de prévention sociale mais aussi un outil d'insertion professionnelle par le biais des emplois-insertion de plusieurs mois à destination des jeunes de 15 à 25 ans suivis à l'Antenne Jeunesse.

Locaux de musique

La Commune offre aux groupes de jeunes musicien-ne-s et danseur/euse-s de 12 à 25 ans la possibilité de développer leur potentiel créatif et artistique en mettant à leur disposition des locaux. Ces derniers peuvent également présenter leur travail sur scène lors de divers événements communaux.

Le groupe Chemicalink a donné son premier concert lors du Mail est à Vous, devant un public présent et conquis. Les musiciens des groupes Magik & Nacked, Le Roi Angus et L'Éclair se sont unis pour ouvrir la soirée du vendredi de La Fête de la Musique avec un concert fort en originalité et en qualité. Le lendemain c'est le groupe Frappe Atlas qui a charmé le public avec son groove teinté de jazz, sur la même scène.

Les jeunes femmes du groupe Stepik ont participé au spectacle « La place du Tout Monde », présenté lors du Forum de la Solidarité dans tous ses états, organisé par le SASJ en février 2017.

Favoriser le maintien à domicile et maintenir le lien social

Atelier d'alimentation

Durant cette année, l'atelier d'alimentation a connu une fréquentation régulière des aînés. Ces derniers manifestent leur satisfaction à se retrouver hebdomadairement autour d'un repas qu'ils n'ont pas eu le souci de préparer, de découvrir de nouvelles saveurs et partager un moment convivial. En effet, la majorité d'entre eux sont très fragilisés dans leur santé et/ou leur mobilité, ont généralement peu d'interactions sociales le

reste de la semaine et éprouvent, pour la plupart, de réelles difficultés à se faire à manger. Certains convives annoncent ainsi que le jeudi est leur « jour préféré » dans la semaine, et tous marquent une vraie appartenance à ce projet.

Thés dansants

Visant un public d'aînés, les thés dansants animent depuis quelques années les après-midis de La Julienne. Le succès étant toujours au rendez-vous, cette animation a été maintenue et ce sont ainsi 8 séances qui ont été programmées pour le plus grand bonheur d'un public fidèle de danseurs et danseuses. Avec une fréquentation moyenne de 30 à 50 personnes, ces rendez-vous répondent à une réelle demande.

Noces d'or et de diamant

La cérémonie a eu lieu le 29 mars 2017, il y avait 6 couples pour les Noces de diamant et 11 couples pour les Noces d'or présents (sur 7 Noces de diamant et 14 Noces d'or). Les photos ont été prises

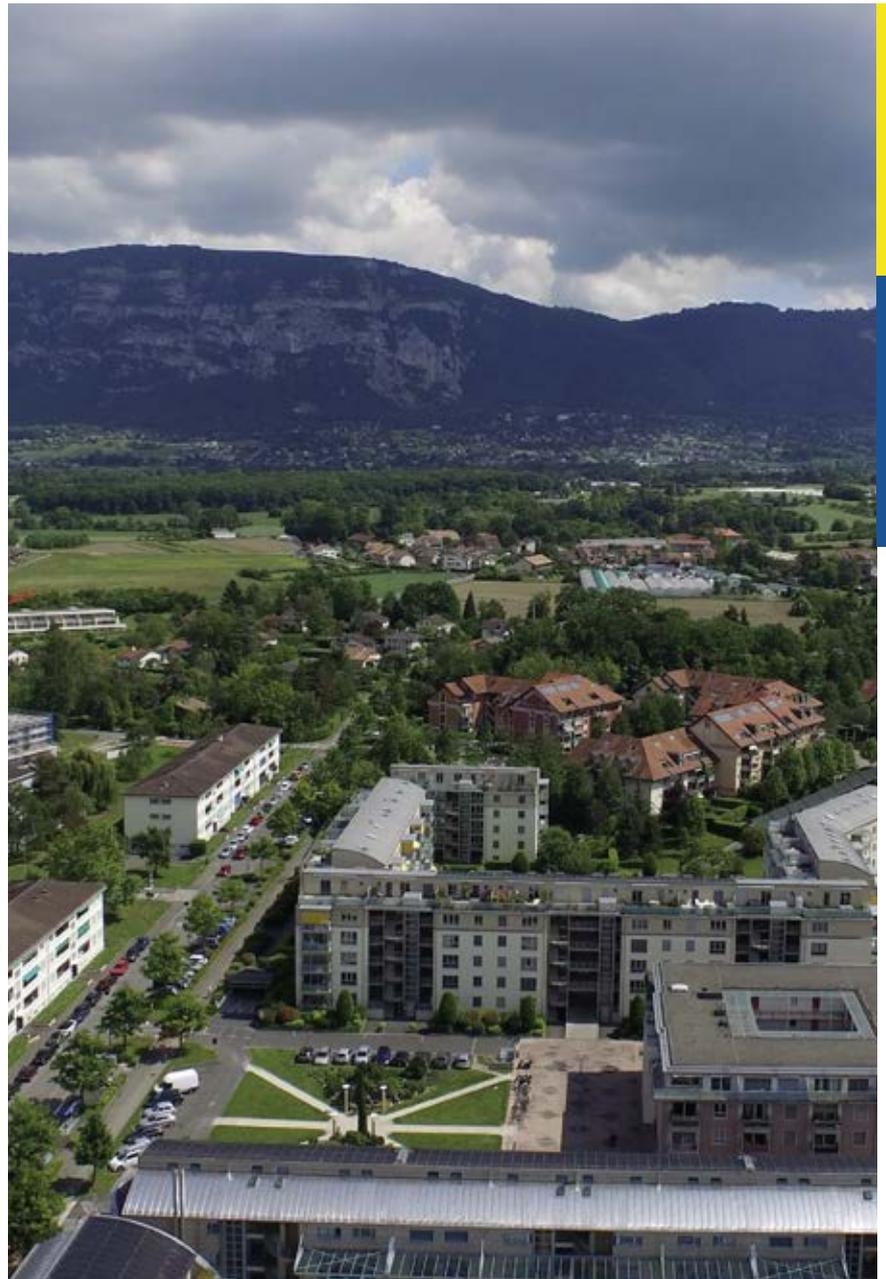
sur le banc de la salle des mariages à l'extérieur car il faisait très beau et doux et la photo de groupe a été prise depuis la caf des CA (les couples étaient sur le devant de la Mairie, regardant le photographe).

La partie officielle a eu lieu dans la salle des mariages et la partie apéritif dans la salle des commissions.



Appartements

La Commune de Plan-les-Ouates est propriétaire d'un parc immobilier comprenant 486 logements. Ce patrimoine doit être géré selon des principes d'économie rationnelle, mais n'a pas pour vocation de fournir des rendements financiers supérieurs aux besoins d'entretien et de conservation. La gestion de ces logements est confiée à des régies sur la base de contrats de mandat dûment signés entre les parties. 23 logements ont été attribués par la Commune durant l'année. Les personnes en recherche de logement s'inscrivent à l'accueil de la Mairie, qui tient à jour une liste des demandes en cours.



Prestations	Nombre	Variation par rapport à 2015	2016	Remarques
Location d'appartements	23 logements	+ 21,05%	19	Dont 9 attributions grâce à des gens qui libéraient un logement communal

Maintenir l'attractivité de notre commune

Journée des entreprises

La 13^e Journée des entreprises de Plan-les-Ouates a eu lieu le 4 octobre à l'Espace Vélodrome.

La commune, en collaboration avec l'OPI, a proposé cette année des débats sur le thème principal « Entreprise 4.0: quel emploi pour demain? ».

Pour y répondre, cette thématique a été abordée avec des acteurs économiques et académiques autour de deux tables rondes:

- nouveaux modèles d'organisations d'entreprises;
- intelligence artificielle et impact sur l'emploi.

Le Guide des entreprises a été remis en primeur aux participants.



Maintenir le taux de 0,9% du budget communal

La solidarité dans tous ses états

La commune de Plan-les-Ouates est dotée d'un règlement communal en matière de solidarité internationale qui fixe le cadre d'attribution des subventions. L'article n°10 spécifie que la commune de Plan-les-Ouates déploie un effort particulier d'information et de sensibilisation de la population communale et voisine par divers moyens, notamment par une exposition ayant lieu une fois par législature, offrant à toutes les associations soutenues au

cours de la législature précédente la possibilité de se présenter.

La thématique de cette édition a porté sur l'aide humanitaire et l'intégration avec comme ligne directrice «Soutenir là-bas – accueillir ici».

La solidarité dans tous ses états était composée de trois axes présentant des objectifs convergents:

- Une exposition (présentation) des associations soutenues et de leurs projets.
- Une conférence-débat et des espaces d'échange avec des partenaires politiques, institutionnels et la société civile.
- Des animations culturelles, artisanales, culinaires.

Plusieurs espaces de réflexion ont été organisés:

- Table ronde «Collectivités publiques et solidarité internationale: quelles responsabilités au-delà du financement?».

- Table ronde «Cours de français à Genève: quelle place pour l'intégration?» précédée du film réalisé pour les 10 ans du projet appren'TISSAGE.
- Café-discussion «Intégration: action ou réaction?».

Des animations culturelles, artisanales, culinaires ont été mises sur pied:

- «La Place du Tout-Monde».
- Disco et Battle avec DJ Amina et le Locados.
- Rallye de la solidarité avec la VAQ.
- Cuisine du Monde et artisanat.
- Visite du Musée de la Croix-Rouge genevoise.
- Ateliers au GIAP.
- Raid Cross avec la Croix-Rouge genevoise.



Agir contre le sentiment d'insécurité

Diagnostic local de sécurité

En 2017, un diagnostic local de sécurité a été effectué au niveau cantonal. Il devait servir à évaluer le degré du sentiment d'insécurité de la population et évaluer le degré de satisfaction la police cantonale et municipale.

Les résultats sont très satisfaisants. Ils démontrent le bon ressenti de la population en matière de qualité de vie et de sentiment de sécurité. Nous relevons que les résultats communaux sont plus souvent similaires à ceux de la campagne qu'à ceux des villes sondées ce qui est assez normal puisque PLO à une grande partie de son territoire en zone rurale.

Au sujet des prestations des polices, notamment celle de notre police municipale qui couvre visiblement bien le territoire communal et dont les taux de satisfaction exprimés sont les plus hauts des communes étudiées, mais qui nous indique également des points qui restent à améliorer.

Ce résultat conforte les autorités de rester très attentives à la qualité des futurs quartiers notamment les sciers et les cherpines. Il faudra veiller à l'intégration des nouveaux habitants, à l'arrivée du tram et du léman express (qui est un plus pour la mobilité mais qui va amener aussi son lot de désagréments en rendant notre commune plus accessible à divers types de population que nous ne rencontrons pas vraiment actuellement), à veiller également au maintien et développement de la collaboration pm-pc ainsi que l'occupation du terrain en améliorant encore la visibilité et l'accessibilité des agents.



Depuis la signature de ce contrat, nous continuons de développer la collaboration avec la police cantonale. Il s'agit de développer et d'améliorer l'échange d'informations et d'effectuer des patrouilles communes afin d'amener une sécurité objective mais également un sentiment de sécurité.

Les chiffres de la criminalité sont en baisse d'une manière globale. Les 3 axes prioritaires mentionnés ci-dessous ont permis une nette amélioration de la situation, excepté en ce qui concerne les accidents et infractions routières.

Police de proximité

Les agents de la police municipale doivent avoir une présence préventive, dissuasive et répressive lorsque

cela s'avère nécessaire. Celle-ci se concrétise par le tissage des liens avec tous les communiens et le développement de la confiance réciproque, visant à améliorer la sécurité de tous et amener des solutions pérennes aux problèmes rencontrés sur le territoire communale.

Favoriser l'accès à une vie culturelle de proximité, riche et diversifiée

L'un des axes forts de la politique culturelle de Plan-les-Ouates est l'encouragement à la culture par le biais, notamment, du jeune public. Dans l'optique de sensibiliser le public dès son plus jeune âge, la commune met en place une programmation variée tout au long de l'année, à des tarifs avantageux voire gratuits. Ainsi, en alternance avec La Rue du Jeu, La Julienne a accueilli Le Petit Festival (anciennement Champ libre) les 18 et 19 novembre (17 novembre pour les représentations scolaires). L'événement a attiré 1079 participants autour de spectacles, ateliers et autres animations.

Sirop dansant

Le «Sirop dansant», toujours en collaboration avec le service de l'enfance, vient compléter cette offre. Cette année, le bal pour tout-petits a rassemblé environ 250 personnes le dimanche 10 décembre, à la Salle communale. A l'occasion de l'Escalade, les jeunes participants sont venus déguisés pour danser avec le Bal à Dom.

Comptines et jeux de doigts

À La Julienne se déroulent également pour le plus grand bonheur des tout-petits et de leurs accompagnants, les «Comptines et jeux de doigts» proposé par la Bulle d'Air. Chaque représentation compte environ 35 personnes regroupées dans le cadre cosy de la bibliothèque. En 2017, ce ne sont pas moins de 560 jeunes spectateurs qui ont assisté aux 18 représentations proposées.

Saison culturelle 16-17

Cette 11^e Saison culturelle se solde avec un nouveau record de fréquentation de 4010 spectateurs pour 16 spectacles et 39 représentations. Pour la première fois, la barre des 4000 est franchie. Quant au nombre d'abonnés, il se monte à 155 personnes.

Côté programmation, le public retiendra l'excellente prestation de Géraldine Martineau, accompagnée de Marc Lavoine, dans «Le poisson belge». Autre tête d'affiche, la pièce «Terre Noire» avec Romane Bohringer, qui a marqué les spectateurs par sa thématique sur

l'écologie, l'une des préoccupations contemporaines. Cette saison a également fait la part belle à la musique en accueillant «Bernhoft», un jeune et talentueux artiste norvégien, et à vu le retour de «Melingo», le dandy argentin à la voix rocailleuse. Le rire était au rendez-vous avec «Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie?», conférence humoristique traitant les droits de la poule et les conditions de vie de l'œuf, et présentée par le professeur Jérôme Rouger.

Le coût réel par spectateur, soit la différence entre le coût total de la Saison et les recettes, divisée par le nombre de spectateurs, s'élève à 89fr.81. A titre de comparaison, celui-ci s'élevait à 162fr.36 lors de la création de la Saison culturelle, en 2006.



Festival La Cour des Contes

Deux chiffres ronds marquent cette édition: ce fut la vingtième, et pour célébrer cela, le nombre de spectateurs a franchi la barre des 5000 personnes. Côté programmation, durant 10 jours se sont 55 artistes qui se sont succédé. Entre créations et traditions, le panorama actuel du conte était représenté dans toute sa diversité. La nouveauté a été d'accueillir des représentations en anglais pour le jeune public. Les héroïnes suisses ont eu une place de choix avec deux contes qui ont mis en lumière les destins de deux femmes hors du commun dans «Isabelle Eberhardt» et «De sang et de lait». Sept animations dont 5 ateliers, 1 stage et 1 animation jeune public, ont ponctué la programmation pour rendre encore plus l'ambiance festive. Les enfants fréquentant les établissements scolaires et les crèches de la commune ont également pu profiter des 37 représentations proposées dans le cadre de la programmation des Contes à l'école. Enfin, la plupart des partenariats ont été renouvelés avec un nouveau lieu d'accueil cette année, le Temple de Plan-les-Ouates.

Le coût réel par spectateur, soit la différence entre le coût du festival et les recettes, divisée par le nombre de spectateurs, s'élève à 30fr.22. A titre de comparaison, celui-ci s'élevait à 44fr.28 en 2009, lors de la mise en place de la nouvelle mouture de La Cour des Contes.

Fonds de décoration

Le service culturel gère aussi le Fonds de décoration communal qui permet la promotion de la création artistique et la mise en valeur du patrimoine, par le biais d'acquisitions d'œuvres ou le développement de projets divers.

Œuvres dans l'espace public à l'école Le Sapay

Les drapeaux de l'Ecole Le Sapay, œuvre de Stéphane Dafflon installée en 2016, ont été changés en juin par des créations des élèves de l'Institut Florimont, puis en décembre par celles des élèves du parascolaire du Sapay, selon le concept prévu par l'artiste.

Fresques dans l'espace public

Deux fresques en plein air ont été inaugurées le 21 juin: une sur le mur du parascolaire du Pré-du-Camp, peinte par Pierre-Abraham Rochat et Mathias Forbach, et une sur les parois de l'arrêt de tram Trèfle-Blanc, réalisée par Tami Hopf. La première rappelle la campagne plan-les-ouatienne et ses bâtiments historiques, l'autre, en noir et blanc, s'inspire des personnalités que l'on peut croiser dans les transports en commun.

Terrain fertile

Les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates se sont à nouveau associées en automne 2017 pour créer un parcours d'art en plein air nommé «Terrain fertile» (du 2 septembre au 29 octobre). Pour cette 3^e collaboration, huit artistes ont réalisé des œuvres éphémères en lien avec les habitants ou l'environnement dans les quartiers du Vélodrome, de La Butte et de La-Chapelle. Un journal a été édité en lien avec le projet, deux expositions à ExPLO et à la Ferme de la Chapelle ont été organisées ainsi que plusieurs activités de médiation.

ExPLO

Le projet ExPLO qui sied dans le bâtiment de liaison de la Mairie a cette année accueilli 6 expositions. A titre d'exemples, 2017 s'est ouverte avec la mise en valeur des photographies de la faune et la flore des bords de l'Aire, issues du concours lancé par l'ANPVA (association nature et patrimoine du Val d'Aire). Nous avons ensuite découvert l'art du Parkour à travers les clichés de Sébastien Sevino, dont l'exposition était le point final de son travail de maturité. Enfin, nous avons également participé au projet photographique du Grand Genève durant l'été.

Les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates se sont à nouveau associées en automne 2017 pour créer un parcours d'art en plein air nommé «Terrain fertile» (du 2 septembre au 29 octobre).

Fête de la Musique

C'est sous un ciel bleu et une forte chaleur que la musique a raisonné les 23 et 24 juin à Plan-les-Ouates. Et cette année, aucun match de foot ou coupe du monde n'a entravé la programmation de ce week-end. Cette édition a également été reconduite sur trois lieux différents de la Commune, soit La Butte, l'Eglise catholique romaine et La julienne. Au niveau de la fréquentation, nous avons évalué le nombre de spectateurs à 600 environ, tous lieux confondus. Cette année, la programmation variée a permis une diversification des publics, mais ceux-ci restent néanmoins très locaux. Entre groupes locaux comme la Musique municipale, Chœur Varia ou les accordéonistes, s'est mêlé batucada, danse et têtes d'affiche avec Professor Wouassa et Licia Chery.

L'initiative «Jouez, je suis à vous», a été reconduite à Plan-les-Ouates. Ainsi, du 14 au 27 juin, un piano en libre-service a été installé devant la Mairie pour le plus grand plaisir des passants.

Animations estivales

L'été 2017 a vu plusieurs projections et représentations de théâtre prendre place dans le parc sur La Promenade. Ainsi, sur une thématique «aventures et humour», trois films ont été projetés gratuitement avec le soutien de l'association L'ABARC: Charlie et la chocolaterie, Last Action Hero, et Maverick. La 4^e projection n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de mauvaise météo. Un choix qui s'est tout de même avéré payant puisque au total nous avons accueilli environ 370 personnes.

C'est sous un chapiteau éphémère que deux pièces ont également été proposées gratuitement au public: «Le banc de touche» avec Miguel Fernandez, et «Perdre le nord» par le Théâtre du Sentier. 155 spectateurs ont ainsi profités de ces moments culturels en plein air.



Visites guidées

Quatre visites guidées ont eu lieu cette année et ont permis de découvrir, à pied ou à vélo, Plan-les-Ouates et ses hameaux. C'est à chaque fois une dizaine de personnes qu'accueille Gaëtane Chacon, guide diplômée. Et cette année, la petite nouveauté a été la création d'une visite sur la thématique de l'art dans l'espace public.

Mercredis du cinéma

L'automne dernier, La julienne a accueilli la 9^e édition des «Mercredis du cinéma». En partenariat avec Filmexplorer.ch, ce rendez-vous met en avant les productions cinématographiques suisses. Avec toujours autant de succès, ce n'est pas moins de 318 spectateurs au total qui sont venus assister aux projections et discussions qui ont suivies lors des 4 soirées présentées cette année. La première projection, «L'Ordre divin», a fait salle comble grâce à sa notoriété.

Qu'est-ce qui se tram ?

Du 19 mai au 17 juin, une ligne de bus éphémère, transfrontalière et gratuite, a sillonné les communes entre Annemasse et Plan-les-Ouates pour découvrir les lieux, les artistes et les habitants du Grand Genève. Sur le tracé du futur tram, concerts, expositions, ateliers et rencontres ont été organisés dans et en dehors du bus. Vendredi 19 mai, La julienne a accueilli les occupants du premier trajet avec un apéritif d'inauguration et un concert. Le photographe Niels Ackermann avait installé son studio itinérant dans la salle d'exposition, dans le cadre du projet «Genève sa gueule».

FIFDH

Mercredi 15 mars, la commune de Plan-les-Ouates a collaboré pour la première fois avec le Festival du Film et Forum International des Droits Humain. A La julienne, le film «The good postman» a été projeté gratuitement devant 85 personnes. La projection était précédée par un mini-concert des Anges de Montbrillant (chants des Balkans), et suivie par une discussion sur les politiques d'accueil des personnes migrantes.

Voix de Fête

Mercredi 22 mars, le festival Voix de Fête a investi La Julienne avec les Troubadours du Chaos, du théâtre d'improvisation. Pour l'occasion, les 50 spectateurs ont eu droit à une soirée spéciale sur le thème de la musique.

La Julienne

2017 marque les 10 ans de la Julienne qui ont été célébrés le 25 août autour d'une grande fête réunissant concert, exposition photographique et projet artistique éphémère. Les 70 partenaires de La Julienne ont proposé 90 activités diverses dans le domaine des arts et de la culture. En plus des thés dansants, des comptines et jeux de doigts et de la Brisolée, La Julienne a accueilli 6 expositions.

Deuxième édition des festivités Pleins Feux avec une semaine «Portes Ouvertes» du 15 au 20 mai.

Chéquier culture et carte 20 ans/20 francs

Partenaire du projet de Chéquier culture depuis de nombreuses années, Plan-les-Ouates a facilité l'accès à la culture aux communiens en distribuant 5 Chéquiers culture. Le service culturel a également accepté 2 chèques lors du paiement des billets de la Saison et du festival La Cour des Contes. 29 porteurs de la Carte 20ans/20francs ont aussi bénéficié de tarifs avantageux pour ces deux manifestations, en 2017.

Infrastructures sportives des Cherpines

Le centre sportif des Cherpines comprend plusieurs lieux consacrés à la pratique du sport: 4 terrains de football dont 2 terrains synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 terrain de volley sur herbe, 1 bâtiment central avec 17 vestiaires, une buvette et des locaux administratifs, 1 hangar de travail et de stockage, 1 Dojo de tir à l'arc japonais, 1 centre équestre, 1 Skate-Parc. 6 clubs se partagent les lieux et cohabitent avec les équipes de football corporatif, les journées sportives des écoles, les différentes manifestations et un public toujours plus nombreux attiré notamment par le parc de loisirs. Trois vestiaires sont mis à disposition du public entre 11h30 et 14h00, pour les coureurs et les équipes corporatives. Un nouveau parking a été construit en 2017 afin de répondre aux besoins des clubs qui attirent de plus en plus de membres et solutionner le problème du stationnement lors des manifestations de plus en plus populaires.

Plan-les Bouge

En 2017 la fête de sportissiplo a fait peau neuve en fusionnant avec la fête de la mobilité pour donner place à une seule et grande fête: Plan-les Bouge. Un succès populaire pour la première édition, rires et sueur étaient au rendez-vous pour la première course d'obstacles du canton de Genève. Fossé de boue, toboggan aquatique géant, mur de bottes de paille: la course d'obstacles a amusé plus de 360 participants. La balade de la mobilité a, quant à elle, attiré plus de 150 personnes et a permis aux habitants de découvrir les thèmes de la durabilité et de la mobilité douce à travers des activités ludiques.

Encourager une vie sportive de proximité

Manifestations sportives

La Commune a apporté son soutien logistique et a coordonné un certain nombre de manifestations:

- Tournoi de l'Ascension (FC PLO).
- Tournoi des écoles de rugby à la Pentecôte (RC Genève/ Plan-les-Ouates).
- Projet SwissTeam Crossfit Challenge.

L'Équipe Nationale Suisse de Rugby a également affronté l'Ukraine au stade des Cherpines pour son 3^e match de Rugby Europe Trophy (TOP18 Européen) manifestation organisée par le RC GE/ PLO avec le soutien de la commune.

Subventions sportives

La Commune de Plan-les-Ouates soutient et encourage les sociétés sportives communales ainsi que les sportifs d'élite qui se distinguent par leur engagement et la qualité de leur encadrement, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les sociétés communales bénéficient de la mise à disposition gratuite des installations dont elles ont besoin pour leurs activités ; la Commune les soutient également par le biais de subventions en espèces plus ou moins importantes; sont également subventionnées des associations hors Commune qui accueillent des jeunes de Plan-les-Ouates et dont l'activité n'est pas représentée sur la Commune.

Associations sportives

Le club de ski nordique Stella Alpina, seul club de ski de fond du canton de Genève, a été accepté comme société communale par le conseil administratif.



Ce club porte désormais les couleurs de la commune et le nom de Stella Alpina Genève / Plan-les-Ouates.

Honneurs sportifs

Chaque année, la Commune de Plan-les-Ouates décerne les honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée, par leurs résultats ou leur engagement, voici les lauréats de l'année 2017:

- Equipe Elite: Rugby Club Genève – Plan-les-Ouates.
- Individuel Elite: Dahlia Miranda Monteiro, Lancy Plan-les-Ouates Basket.
- Equipe Espoirs: Alyssa Schori & Thalia Torri, Club FSG Lancy Gymnastique.
- Individuel Espoir: Antonin Vincent, Tennis Club de Plan-les-Ouates.

- Bénévole de l'année: Daniel Walther, FC Plan-les-Ouates.

Conférences

En 2017, les conférences sport ont été remplacées par un atelier sur le thème du sport et de la nutrition ouvert gratuitement à la population. Le but de cette journée est de sensibiliser les habitants à l'importance d'un mode de vie sain et de leur donner des astuces pour mieux manger au quotidien et trouver des moyens ludiques de pratiquer une activité physique régulière. Ce fut un grand succès pour la première édition de ce nouveau concept avec plus de 50 participants et un taux de retours positifs de 100%.

Sant«escalade

Depuis plusieurs années, la Commune participe à ce programme qui vise à encourager les jeunes à avoir une activité physique régulière et à manger sainement. Ces séances se déroulent le mercredi après-midi de la fin septembre au début décembre avec, comme objectif, une participation à la course de l'Escalade. Ce programme est de plus en plus populaire et en 2017 un record a été battu avec plus de 50 enfants ayant participé à la majorité des entraînements.

Installations sportives

Les salles de sport de la Commune ont un taux d'occupation élevé; les soirs de semaine, les associations sportives investissent les lieux pour leurs entraînements; le weekend, des manifestations y sont régulièrement organisées. Le centre équestre de Plan-les-Ouates dispose aujourd'hui d'une magnifique nouvelle carrière pour le bonheur des passionnés d'équitation. Le nouveau terrain synthétique a été homologué et peut désormais venir compléter les installations permettant de répondre aux attentes des utilisateurs, ce nouveau terrain offre également la possibilité au club de rugby et de football américain de s'entraîner pendant l'hiver.

Patinoire

La patinoire saisonnière de 840 m² est installée sur le Terrain rouge de fin novembre à début mars laquelle est mise à disposition des écoles primaires communales et, ponctuellement, d'autres établissements scolaires (C.O. et collèges), du club de Hockey et du public.

Le Club de Hockey de Plan-les-Ouates attire toujours plus de passionnés et fait vivre ce lieu toute la saison. Le public peut également venir profiter de l'ambiance de la patinoire tout en dégustant une fondue au Chalet à Nico.

Skate Park

Inauguration de la nouvelle rampe du Skate park le 24 juin 2017. Des démonstrations de skate et divers animations ont été proposées lors de cette journée et un graffiti a été peint sur la rampe à cette occasion.

Projet des Cherpines

Suite à la création d'une commission ad hoc au Conseil municipal et au mandat donné aux architectes, la commune a pu réaliser des plans et des maquettes qui vont lui permettre de franchir un cap dans ce grand projet, notamment avec comme première étape un avant-projet pour la réalisation du centre quatre raquettes.

Coordination des initiatives liées au sport

Les répondants communaux du sport ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui touchent l'ensemble des Communes notamment la démocratisation des fitness urbains, la problématique des chlorates dans les piscines et la gestion des installations sportives.

Promotion du sport

Le projet urban training mis en place en 2017 sur la commune a remporté un franc succès avec des cours pratiquement complets sur l'ensemble de la saison et de très bons retours de la part de la population.



Préserver la qualité de vie et la diversité des paysages

Futur quartier des Cherpines

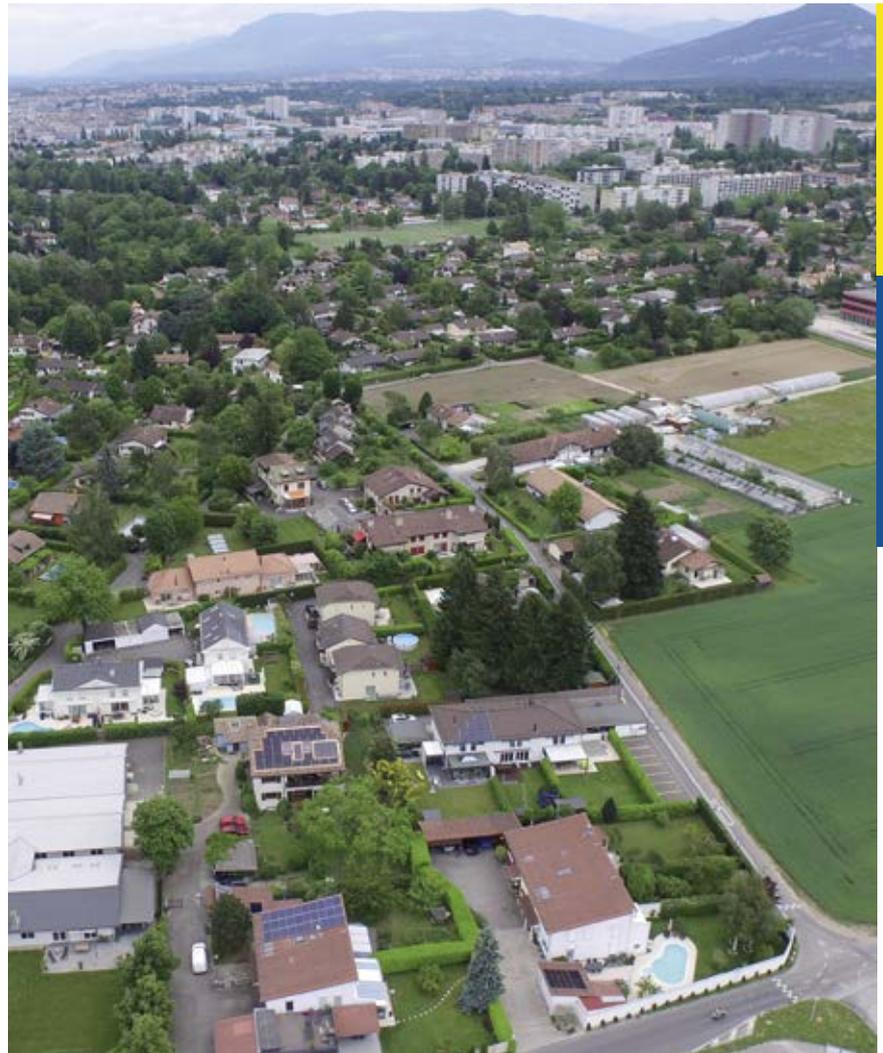
Le secteur des Cherpines se situe sur les communes de Plan-les-Ouates et de Confignon.

D'une surface totale de 58 Ha, plus de 4000 logements et 2500 emplois y seront créés d'ici à 2030. Le projet urbain de ce futur quartier est conduit conjointement par le Canton et les communes de Plan-les-Ouates et Confignon en lien avec la Fondation des terrains industriels (FTI) pour la zone de développement industriel et artisanal.

PLQ 1 « Le Rolliet »

Le projet des Cherpines avance et entre désormais, pour le plan localisé de chantier (PLQ) du Rolliet, dans une phase administrative qui devrait déboucher sur un PLQ entrée en force en 2018 et permettrait ainsi la livraison des premiers logements en 2021 (sous réserve de la délivrance des autorisations de construire).

Le PLQ Rolliet se situe entièrement sur la commune de Plan-les-Ouates, entre le chemin des Cherpines au Nord, la route de Base au Sud, le chemin de la Mère-Voie/l'école Aimée-Stitelmann à l'Est et le chemin du Pont-du-Centenaire et une partie des terrains agricoles à l'Ouest de celui-ci. Il prévoit la réalisation de près de 1000 logements sur les 4000 prévus sur la totalité du périmètre.



L'enquête publique s'est déroulée du 13 avril au 20 mai 2017. Durant l'enquête publique, la Commune a fait part de ses remarques au DALE par courrier du 18 mai 2017.

Suite à la clôture de l'enquête publique, le Canton disposait de 60 jours pour envoyer à la Commune les courriers de réponse qu'il a transmis aux personnes ayant fait une remarque. Une fois ces courriers reçus, la Commune disposait de 45 jours pour voter son préavis.

C'est dans sa séance du 26 septembre 2017, que le Conseil municipal rendait un préavis « favorable sous réserves » au projet de Plan Localisé de Quartier du Rolliet aux Cherpines.

Suite à la demande exprimée dans le préavis du Conseil municipal au PLQ Rolliet, le Canton et les communes de

Confignon et Plan-les-Ouates ont signé le 13.11.17 une convention visant à garantir la coordination entre l'arrivée des infrastructures de transport et la livraison des logements aux Cherpines. Cette convention prévoit notamment qu'aucune livraison de logement ne puisse se faire sur le PLQ Rolliet sans que la nouvelle ligne de tramway ne soit en service. Par ailleurs, elle contient un phasage de réalisation du quartier en fonction de l'arrivée des différents modes de transport (tramway, ligne tangentielle de bus, télécabine). En contrepartie, les Communes s'engagent à soutenir les projets de PLQ et à faire avancer les différentes études nécessaires à la concrétisation du quartier.

La procédure d'opposition s'est ouverte du 14 décembre 2017 au 29 janvier 2018.

Concours d'architecture pour la réalisation de la future école primaire du Rolliet aux Cherpines

Dans le cadre du développement des Cherpines et au vu du nombre prévu d'habitants sur le site (environ 10 000 sur la totalité du périmètre à terme), il est nécessaire de prévoir le développement d'écoles primaires dans le quartier. Le groupe scolaire nécessaire pour la partie Plan-les-Ouates, qui prévoit environ 1300 logements, est estimé à 16 classes. Celui-ci devra comporter en sus, des locaux parascolaires, des locaux de sociétés et des salles de gym pour obtenir un équipement au service de l'ensemble de la population du Rolliet. Une surface de terrain de 10 000 m² a été réservée pour la réalisation de ce groupe scolaire sur la pièce Eb du périmètre.

Un concours d'architecture de projets est proposé à un seul degré en procédure sélective, conformément à la norme SIA 142, article 7. Il se déroulera selon une procédure ouverte conforme à l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) du 25 novembre 1994, révisé le 15 mars 2001.

Le concours s'organise en deux phases :

- une première phase pour recevoir les candidatures des bureaux ou groupements d'architectes et sélectionner en fonction des compétences, références et motivations 10 à 12 bureaux pour la phase 2 ;
- une seconde phase pour que les équipes retenues réalisent leurs projets d'architecture.

Dans sa séance du 14 novembre 2017, le Conseil municipal votait un crédit de 460 000 pour financer ce concours d'architecture. Le lancement du concours est prévu pour début 2018. Le détail de la planification 2018 sera mis dans le prochain rapport administratif 2018

Pôle santé social

Le Pôle santé-social est un projet médico-social pour la réalisation d'un bâtiment regroupant un centre santé (type centre médical d'Onex) et des services sociaux comme l'IMAD, prévu dans le nouveau quartier des Cherpines sur le 1^{er} PLQ du Rolliet.

En mai 2017, l'Office Cantonal du Logement et de la Planification Foncière (OCLPF) donnait son accord pour la cession à la Commune des droits à bâtir activités de l'Etat de Genève issus de la partie de la parcelle de l'école Stitelmann qui se retrouve dans le périmètre du PLQ Rolliet. Cette cession est autorisée uniquement en vue de la réalisation du pôle santé-social, sous réserve de l'adoption du PLQ. Avant de formaliser cette cession, la Commune devra soumettre le projet au Canton.

En septembre 2017, les discussions ont repris avec le COPIL technique pour l'avancée des études de chacune des parties (Commune et propriétaires des droits à bâtir (DàB) et avec le Dr. Schaller pour la définition des activités souhaitées dans cette maison de santé.

Le 4 octobre 2017, le Conseiller d'Etat M. Poggia validait le rapport effectué par le Canton sur les futures maisons

de santé visant à définir en termes de gouvernance ce qu'elles devraient fournir comme services à la population. Ce document servira de référence sur la définition de celles-ci et pourra par la suite être consulté par les communes. Lors de cette rencontre, le Dr. Schaller a d'ailleurs fait savoir à M. Poggia que la Commune élaborait un projet pour la création d'un Pôle santé-social aux Cherpines.

La Commune et ses partenaires envisagent de confier une étude au Dr. Schaller, en collaboration avec le Pr. Guessous, pour établir un diagnostic des infrastructures de santé/social sur le bassin de vie. Le temps estimé pour l'élaboration de cette étude est d'environ 6 mois, pour un rendu attendu au 1^{er} trimestre 2018.

En parallèle des réflexions ont été menées sur la réalisation du bâtiment.



Aménagement des équipements sportifs et culturels aux Cherpines sur la pièce D

La pièce dite «D» du grand projet des Cherpines est un endroit clé du futur développement des infrastructures sportives et culturelles du quartier et plus largement de la Commune.

Suite au crédit d'étude voté l'année passée par le Conseil municipal, de nombreuses séances se sont déroulées en 2017 avec les différents intervenants; le bureau mandataire, les commissions du Conseil municipal, les communes avoisinantes et les différents services de l'administration pour définir le programme des équipements sportifs sur la pièce D.

Le 9 janvier 2017, une présentation été faite aux magistrats des communes avoisinantes afin de leur présenter le projet d'aménagement sur la pièce D et de connaître leur intérêt pour un centre intercommunal dans la mesure où ces structures seront utilisées indépendamment du lieu d'habitation/de travail des futurs usagers.

Le 10 janvier 2017, ce projet était également soumis à la commission Ad Hoc pièce D avec la présentation de

réflexions pour un programme pragmatique sur la pièce D. En avril 2017, un mandat était confié au bureau LMLV pour effectuer une nouvelle étude sur les aménagements (sportifs uniquement) à prévoir sur la pièce D suite à la programmation affinée par le Service des sports. Le rendu de cette étude a été présenté à la commission Ad hoc pièce D Cherpines du 31 octobre 2017.

La pétition Pe 03-2017 pour une véritable piscine publique olympique aux Cherpines introduite au Conseil municipal en juin 2017 a été renvoyée à la commission Ad Hoc pièce D du 27 juin 2017. Après avoir auditionné les pétitionnaires et posé leurs questions, la commission a préavisé le renvoi de la pétition au CA pour traitement. Le début d'année 2018, devrait permettre de finaliser l'étude en la complétant par le volet financier afin de permettre à la Commune de réaliser un choix de programme et ensuite, de lancer les éventuelles appels d'offres ou concours.

Grand Projet Cherpines – PLQ 2 Cherpines

Durant 2017, de nombreuses séances ont permis de stabiliser une densité et une image de projet. Le 10 octobre 2017, un atelier de travail GP Cherpines s'est

tenue pour présentation aux Conseils administratifs des communes de Confignon et de Plan-les-Ouates du dossier provisoire de PLQ d'ensemble des Cherpines pour la 1^{re} ébauche du «PLQ Cherpines N° 30087» (hors Rolliet).

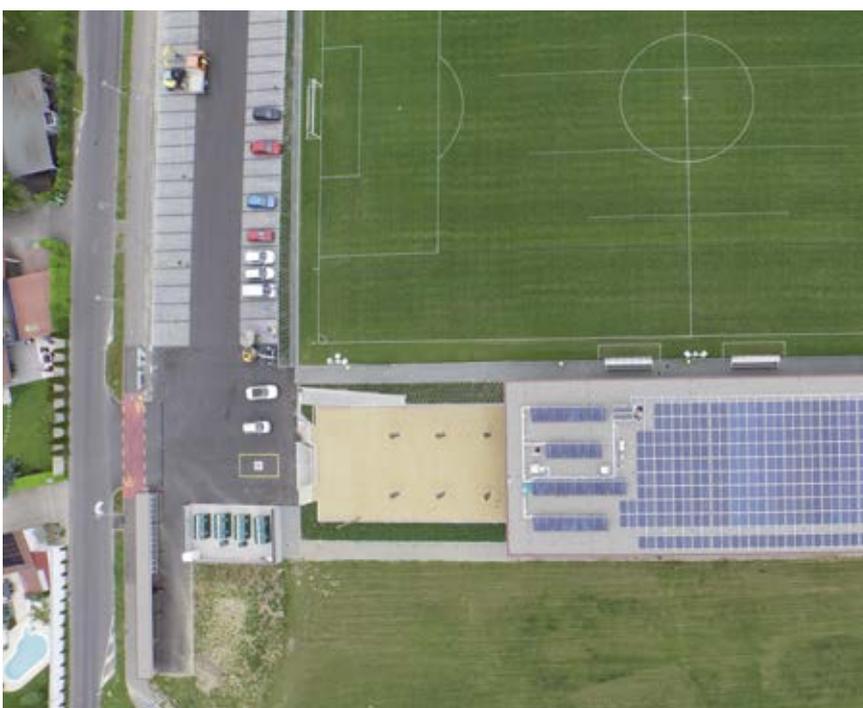
Une séance d'information publique sur le Grand Projet des Cherpines s'est déroulée le 15 novembre 2017 en présence des deux conseillers d'Etat et des représentants des deux communes.

L'exposition publique présentant l'avancement du projet général s'est déroulée du 16 au 21 novembre 2017, à l'Aula de l'école de commerce Aimée Stitelmann. Début 2018, la procédure administrative du PLQ Cherpines (PLQ 2) va être lancée en démarrant par une enquête technique au sein des services de l'Etat et de la Commune.

GD Cherpines

Le secteur des Cherpines occupe une surface foncière importante avec un grand nombre de propriétaires et de promoteurs. Les autorités publiques cantonales ont souhaité pouvoir aborder les étapes de développement dans un cadre structuré avec des intervenants identifiés. Ainsi le comité de pilotage des Cherpines (COFIL) a convenu au cours du premier trimestre 2017, que les développeurs intéressés au développement des Cherpines forment un groupe constitué sous la forme juridique d'une société anonyme GD Cherpines SA.

Lors du COFIL du 6 avril 2017, les autorités cantonales et communales ont confirmé leur intérêt pour la répartition des missions proposée qui devra faire l'objet d'une convention signée entre «GD Cherpines» et «Promoteurs/propriétaires/sociétés». L'objectif est d'aboutir à un tableau de répartition des droits à bâtir au sein des différentes pièces urbaines de l'étape 2 des Cherpines qui puisse être validé par la majorité des propriétaires et intégré dans le règlement du PLQ d'ensemble.



La constitution de cette société permettra à l'Etat de se décharger d'une partie de ses obligations en matière de réalisation des nouveaux quartiers en faisant porter les discussions sur les DàB par la société elle-même.

Le Canton a fait une séance en date du 25 septembre 2017 pour rencontrer les propriétaires non professionnels pour le PLQ Cherpines (PLQ 2) pour les informer de l'avancement des démarches, des enjeux et du mode de fonctionnement de cette société visant à leur demander d'intégrer cette nouvelle structure. La société GD Cherpines SA a été créée officiellement en octobre 2017. Le Conseil administratif ne souhaite pas, pour le moment, que la Commune rentre officiellement dans la société GD Cherpines SA et préfère attendre la mise en œuvre opérationnelle du quartier, une fois le tableau de répartition des DàB adopté. Il souhaite cependant participer en amont à certains conseils d'administration en tant qu'observateur afin de connaître, comprendre et suivre les différentes décisions prises au sein de la société avant d'y rentrer et de rappeler si nécessaire la position et les intérêts de la commune/promoteur et de la commune/collectivité.

Groupe inter-services Cherpines

Un groupe «inter-services» a été constitué au sein de l'administration communale. Des séances ont été tenues durant 2017 avec les différents services de la commune de Plan-les-Ouates afin de faire le point sur l'avancée du grand projet des Cherpines et de coordonner les programmes en fonction des différents besoins et attentes de ces derniers. Il s'agira de vérifier les possibilités d'implantation de ces besoins dans le futur quartier des Cherpines.

PDZIA Cherpines

Dans le cadre du déclassement du secteur des Cherpines, une zone de développement industriel et artisanal (ZDIA) a été créée. La ZDIA se trouve à 99% sur la commune de Confignon et prévoit la réalisation de 100 000 m² de SBP destinées à des activités artisanales et industrielles, le 1% restant étant constitué par la route de Base, propriété de la commune de Plan-les-Ouates qui est donc associée à la procédure.

Cette ZDIA est divisée en deux secteurs, la partie A1 depuis la route de Base jusqu'au chemin des Cherpines, qui concentrera la majorité des implantations (90 000 m² environ), et la partie A2 en limite des jardins de l'Aire qui devra permettre la réalisation de 10 000 m², certainement pour une installation particulière, type centre de conférence, comme le souhaite la commune de Confignon.

C'est donc dans ce périmètre que, l'Etat de Genève, la Fondation pour les terrains industriels (FTI) ainsi que les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, développent les conditions cadre pour la réalisation d'un écoParc industriel des Cherpines présentant une haute qualité d'aménagement (insertion urbaine et paysagère, performance économique et environnementale).

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée l'année passée, l'Etat transmettait à la Commune en février 2017 les courriers réponses adressés aux personnes ayant fait une remarque durant celle-ci. La Commune disposait ensuite de 45 jours à réception des courriers, pour faire voter un préavis.

C'est le 25 avril 2017, que le Conseil municipal au moyen d'une délibération amendée, donnait un préavis favorable au projet de Plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal des Cherpines avec quelques réserves.

L'ouverture de la procédure d'opposition au projet du PDZIA No 29'968-517-529 s'est ensuite déroulée du 12 septembre au 12 octobre 2017, à l'issue de laquelle,

quatre oppositions ont été déposées au Canton. Le PDZIA devrait être approuvé au premier trimestre 2018.

Fourniture d'énergie aux Cherpines

Dans le cadre du nouveau quartier des Cherpines l'aspect énergétique a été abordé notamment pour définir de quelle manière ce quartier devra être desservi en fourniture d'énergie.

Lors du COPIL du 6 avril 2017, il a été décidé d'organiser une séance entre les Communes, le Conseiller d'Etat et les SIG en vue d'accélérer les études concernant la desserte en énergie du quartier.

Lors d'une séance qui s'est tenue le 23 juin 2017 les SIG ont été intégrés au groupe de travail et ont rendu des conclusions sur des possibilités de desserte énergétique du quartier. La desserte énergétique avec 50% minimum d'énergie «durable» est garantie par SIG via les chauffages à distance (CAD) en cours de développement. Cependant en fonction de la temporalité de réalisation des logements et des CAD, des périodes transitoires «gaz» seront certainement nécessaires.

La desserte énergétique avec 50% minimum d'énergie «durable» est garantie par SIG via les chauffages à distance (CAD) en cours de développement

Les Sciers

Plan localisé de quartier (PLQ) Les Sciers

Le PLQ Les Sciers prévoit la réalisation d'environ 74 246 m² de surfaces brutes de plancher (SPB) réparties comme suit: 70 666 m² d'habitations et 3 584 m² d'activités. Suite aux nombreuses études menées, il est nécessaire à présent de rentrer dans la phase opérationnelle du projet et de permettre le développement de plus de 700 logements prévus à terme.

Regroupement des propriétaires privés aux Sciers

La Commune maîtrise les droits à bâtir des parcelles 5709, 5717, 5718, 5721, 3774, 3986 et 10/24^e de la parcelle 5714 suite à la signature de promesses de vente et d'un acte de vente à terme pour la parcelle 5709, en décembre 2016 liées à la mise en place d'une dation selon la pratique administrative PA/SI/032.1 (Libération des terrains bâtis en zone de développement - Echange contre des appartements à construire) de l'office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF).

En juillet et en octobre 2017, la Commune a organisé une séance d'information avec les propriétaires privés afin de faire un point de la situation avec eux sur l'avancement du projet.

L'autorisation pour la démolition de la maison sur la parcelle 5709 a été délivrée par le DALE-OAC en date du 20 septembre 2017, les travaux de démolition se sont déroulés du 15 novembre au 15 décembre 2017.

Pour les parcelles 3774-3983-5717-5718 et 5721 les actes de vente seront signés une fois les autorisations de construire des immeubles G, H, E et F en force (2018) et les accords provisoires de vente reçus de la part de l'OCLPF.

Division, partage et constitution de servitude de la parcelle N° 5714 aux Sciers

La parcelle N° 5714 située dans le périmètre du PLQ «Les Sciers», est une dépendance des 6 parcelles qui l'entourent soit les parcelles Nos 5705, 5708, 5711, 5713, 5717 et 5718.

Vu le développement actuel des opérations liées à la construction des immeubles H à Q du périmètre, une mutation parcellaire est nécessaire pour permettre à chacun des différents opérateurs des immeubles H à Q de pouvoir réaliser son opération sur son bien-fonds.

Pour ce faire un acte notarié a été signé en juin 2017 par le Conseil administratif pour permettre de diviser la parcelle N° 5714 en deux nouveaux immeubles distincts, les parcelles Nos 8001 (5714A) et 8002 (5714B) et de créer une servitude au profit de la nouvelle parcelle N° 8001 (5714A), dont la Commune sera copropriétaire, à charge de la parcelle N° 8002 (5714B) nouvellement créée.

Financement et réalisation des aménagements prévus dans le quartier des Sciers

Des études complémentaires ont été menées en 2017 afin de préparer les futurs travaux en collaboration avec l'ensemble des promoteurs/propriétaires de Droits à Bâtir (DàB) du périmètre. Au-delà de ces études, il a semblé pertinent de regrouper certaines missions et de trouver des accords sur une mutualisation des réalisations, des moyens et des coûts pour certains objets, alors que pour d'autres, les promoteurs ou la Commune-collectivité conservent leurs prérogatives légales.

Ainsi, un projet de convention entre les promoteurs, la Commune-collectivité et l'Etat (Office du logement) sera signé début 2018 afin de répartir les rôles et les coûts pour chacun.

Afin de réaliser le quartier dans son ensemble, plusieurs infrastructures, équipements ou aménagements sont nécessaires. La convention reprend l'ensemble de ces éléments et les liste dans différents articles avec un montant ensuite réparti entre les signataires sur la base de clefs de répartition spécifiques. Les clefs de répartition sont toutes basées sur la quantité de Surface Brute de Plancher (SBP) détenue par chacun des signataires, cependant certains objets ne bénéficiant pas à tous, des répartitions différentes sont parfois prévues.

Les thématiques suivantes sont intégrées dans cette convention :

- les voiries, noues et dessertes de chantier;
- la gestion des terres;
- les aménagements extérieurs;
- les études communes, la sécurité des chantiers, les installations et suivi de chantier communs.

Enfin, certains des objets prévus dans cette convention ont déjà fait l'objet d'un crédit de réalisation ou d'étude spécifique. Dans sa séance du 23 mai 2017, le Conseil municipal votait un crédit de 2 650 000 pour le financement et la réalisation des équipements et aménagements prévus dans le quartier des Sciers.

Des séances de COPIL et des discussions sur le cahier de matérialité des aménagements extérieurs du quartier se sont tenues avec les promoteurs durant l'année 2017.

Le démarrage de la construction des premiers immeubles dans le périmètre devrait débuter courant 2018 sous réserve de la délivrance des autorisations de construire par le DALE-OAC.

Mandat de pilotage mise en œuvre des DàB communaux du PLQ Les Sciers

Un pilote était mandaté l'année passée par la Commune pour la mise en œuvre des droits à bâtir propriété de la Commune dans ce périmètre. Ce pilote est chargé d'accompagner la Commune dans la réalisation complète de l'ensemble des droits à bâtir qu'elle possède ainsi que des aménagements publics à sa charge.

Durant 2017, le pilote accompagnait la Commune pour les points suivants :

- interface architectes/ingénieurs;
- établissement des contrats;
- préparation et dépose des autorisations de construire;
- montage des plans financiers;
- discussions avec les propriétaires privés;
- discussion avec les promoteurs;
- tenue des comités de pilotage (COPIL) avec le Conseil administratif et des comités techniques (COTEC) avec l'administration communale.

Etude pour la mise en œuvre des droits à bâtir propriétés de la commune aux Sciers 2^e étape

La commune de Plan-les-Ouates dispose à ce jour, sur le périmètre du PLQ Les Sciers, de plusieurs parcelles en propriété pleine ou partagée lui ouvrant ainsi des droits à bâtir à hauteur de 17 183 m² (représentant environ 23% du total des DàB).

Par ailleurs, si on inclut les DàB des 6 propriétaires privés avec lesquels la Commune a signé des promesses d'acquisition/vente en décembre 2016, cela monte à 28 527 m² représentant 38.1% des droits à bâtir (DàB) totaux.

Le crédit d'études accepté par le Conseil municipal le 28 février 2017 pour un montant de 164 000 a pour objectif de prendre en charge :

- un second montant pour poursuivre les études complémentaires nécessaires à la réalisation opérationnelle du nouveau quartier des Sciers suite au vote de la délibération D 09-2015 le 13 octobre 2015 qui prenait en charge la première partie de ces études;
- un montant pour prendre en charge la réalisation des premiers éléments opérationnels nécessaires à la réalisation du chantier et la pose des réseaux: desserte de chantier, démolition du chemin de l'Essartage actuel et génie civil des collecteurs d'eau.

Ces missions ont démarré en 2017 et doivent se poursuivre durant l'année 2018. Le démarrage des constructions des premiers immeubles devrait débuter lui courant 2018.

Aménagement d'une route d'accès avec trottoirs au chemin Le-Sapay pour le quartier de La Chapelle 2^e étape

La future route définitive «chemin Le-Sapay» qui doit permettre 1) l'accès à l'étape 2 du PLQ «La Chapelle» sur Lancy, 2) l'accès au complexe scolaire «Le Sapay» sur le PLQ «Les Sciers» à Plan-les-Ouates et 3) correspond au prolongement la future «coulée verte» qui doit relier, selon le PLQ «Les Sciers», la route de Saconnex-d'Arve au Bachet, via une liaison de type mobilité douce, se situe au sud de la commune de Lancy mais en majeure partie sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates.

Afin de sécuriser l'accès à l'école intercommunale du Sapay en provenance du nord-ouest, un cheminement sécurisé provisoire a été réalisé dans le cadre des travaux de l'école. Les travaux prévoient également de pérenniser cette mesure provisoire par la réalisation d'un trottoir entre le trottoir sud-est existant et l'ancienne maison des jardins familiaux.

Plusieurs mesures de modérations (seuil, carrefour surélevé et îlot séparateur) seront réalisées dans le cadre de cet aménagement ainsi que le remplacement des candélabres existants posés provisoirement lors de la construction de l'école intercommunale par des luminaires de type LED.

La Ville de Lancy réalisera dans le cadre de ces travaux un éco-point côté nord de la chaussée avec une place d'évitement. La commune de Plan-les-Ouates ne participera pas au financement de cet éco-point.

Le dossier de requête en autorisation de construire a été déposé le 4 mai 2017 auprès du DALE-OAC. L'autorisation définitive devrait être délivrée d'ici fin 2017. Les travaux ont été mis en soumission, en procédure dite «ouverte» selon les AIMP et déposés sur SIMAP le 7 mars 2017. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mars 2017 et n'était pas publique.



L'aménagement de cette nouvelle route d'accès au quartier avec trottoirs (y compris les équipements), ainsi que la réalisation de l'éco-point, seront partiellement pris en charge par différents partenaires (Ville de Lancy, commune de Plan-les-Ouates et Fondations FBBR et FPLM). La commune de Plan-les-Ouates prendra en charge normalement 25% de la route d'accès au quartier avec trottoirs (y compris les équipements) jusqu'à la frontière communale (sauf éco-point), le solde de 75% étant, à charge de la Ville de Lancy.

A noter que la Ville de Lancy a voté le 22 juin 2017 un crédit d'investissement pour l'intégralité des travaux prévus et demandera à l'issue des travaux (décompte final) la part à charge des Fondations et la part à charge de la commune de Plan-les-Ouates.

Une partie des coûts de réalisation des aménagements sera financée par le biais du nouveau Fonds Intercommunal d'Équipement (FIE) créé depuis le 1^{er} janvier 2017, jusqu'à concurrence de

75% des coûts respectant les principes d'attribution, les 25% restants étant à charge de la commune.

Dans sa séance du 14 novembre 2017, le Conseil municipal donnait son accord pour l'aménagement d'une route d'accès avec trottoirs au chemin Le-Sapay La part de Plan-les-Ouates s'élevant à Fr. 180 000.-. Les travaux devraient débuter mi-janvier 2018 au plus tard pour une durée de 4 mois, pour se terminer au plus tard mi-mai 2018.

Etude pour la réalisation des immeubles E, F et H sis dans le périmètre du PLQ Les Sciers

A l'issue du concours d'architecture qui s'est déroulé l'année passée, deux bureaux lauréats ont été choisis pour la construction des immeubles appartenant à la Commune. Un projet lauréat pour des constructions en pierre pour les immeubles E et F en bordure de la route de Saconnex-d'Arve et un deuxième projet lauréat pour l'immeuble H construit en façade en bois situé au centre du quartier.

En 2017, la Commune a initié la mise en œuvre des études d'avant-projet, de projet définitif, de dépôt de la requête en autorisation de construire et des appels d'offres en lien avec les immeubles E, F et H aux Sciers sur la base du crédit d'étude de 4 320 000 voté par le Conseil municipal en décembre 2016. Les demandes d'autorisation de construire des immeubles E, F et H ont été déposées au DALE-OAC en octobre 2017. Un crédit de réalisation, comprenant des montants consolidés, ressortis des appels d'offres, sera proposé au municipal en 2018 pour un début des travaux souhaité pour le début de l'automne 2018.

Réalisation de l'immeuble « G2 » aux Sciers propriété de la Commune

En 2017, en sus de la réalisation des immeubles H, E et F mentionnés précédemment, la Commune a poursuivi la mise en œuvre du projet pour la réalisation de l'immeuble « G » sur la base du crédit d'étude de 1 000 000 voté par le Conseil municipal en juin 2016. La demande d'autorisation de construire de l'immeuble « G2 » comprenant également les immeubles G1, G3 a été déposée au DALE-OAC en juin 2017. Des mandats ingénieurs-sanitaires + chauffage/ventilation + électricité + sécurité ont été confirmés durant l'année et les contrats d'architectes signés.

Un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a également été confirmé pour le suivi de la réalisation de l'immeuble « G2 ».

De nombreuses séances se sont tenues durant l'année 2017 avec les différents intervenants notamment pour présentation du devis général au COPIL. Un crédit de réalisation, comprenant des montants consolidés, ressortis des appels d'offres, sera proposé au municipal en 2018 pour un début des travaux souhaité pour le début de l'automne 2018.



Immeuble « G2 »

Ratification des accords passés avec les promoteurs partenaires et copropriétaire de l'immeuble « G » aux Sciers.

Dans le cadre de la concrétisation opérationnelle du quartier des Sciers, la Commune réalise ses droits à bâtir dans plusieurs immeubles du périmètre. Ainsi, elle réalise, dans une première étape de construction, une montée de l'immeuble G, la montée G2.

Cet immeuble G est réalisé en partenariat avec la société Promolac SA – M. Olivier Laurent pour la montée G1 et MM. Thierry et Gérald ROSSET pour l'immeuble G3, nos copropriétaires des parcelles 5705, 5708, 5710 et 5713.

Dans sa séance du 26 septembre 2017, le Conseil municipal votait favorablement la délibération visant la ratification d'un certain nombre d'accords passés avec les promoteurs partenaires et copropriétaires de l'immeuble G aux Sciers pour permettre sa réalisation.

Concours paysagiste pour la réalisation de la plaque urbaine et la coulée verte aux Sciers

Un Plan d'Aménagement Paysager (PAP) avait été dessiné pour rationaliser le dessin des aménagements extérieurs qui paraissait un peu complexe et difficile à mettre en œuvre dans le secteur du PLQ Les Sciers. Ce PAP portait uniquement sur les périmètres extérieurs des immeubles et non sur la totalité du périmètre du PLQ, notamment les espaces publics. Certains espaces majeurs du PLQ n'ont donc pas bénéficié de ce travail de rationalisation et restent, pour le moment, à l'état du dessin, peu précis, du PLQ. C'est le cas notamment de la plaque urbaine et de la coulée verte, deux espaces emblématiques du périmètre des Sciers.

Il a donc été décidé d'organiser un concours paysagiste afin d'imaginer le futur de ces espaces publics et d'autres aménagements (bassin de rétention des eaux, césure verte sous l'école et aménagements extérieurs des immeubles E et F de la Commune). Ce concours a été réalisé en deux phases, sur la base d'un

crédit d'étude de 92 000 accepté par le Conseil municipal en décembre 2016, une première phase de candidature sur compétences et références à l'issue de laquelle le jury a retenu 3 candidats. Ces derniers ont ensuite présenté un concept paysager lors d'une seconde phase du concours. A l'issue de cette seconde phase, le 31 mars 2017, le jury de concours a décidé à l'unanimité de retenir le concept « Arpents » du bureau In Situ de Montreux.

Réalisation des aménagements paysagers du quartier des Sciers

Suite au résultat du concours paysagiste réalisé au 1^{er} trimestre 2017, le bureau lauréat a reçu le mandat de travailler sur la concrétisation de son image du concours en un dossier de projet prêt à être intégré aux autorisations de construire des futurs immeubles, des noues et collecteurs (pour le bassin de rétention) et aux autorisations spécifiques liées à la coulée verte et à la plaque urbaine.

Ce travail, jusqu'à la phase d'appel d'offres (phase 41 SIA), a fait l'objet d'un crédit d'engagement de 480 000 pour l'étude des aménagements paysagers aux Sciers accepté par le Conseil municipal en date du 26 septembre 2017.

Le mandataire a pour mission de travailler sur 5 emplacements spécifiques reliés entre eux. Il s'agit de futures domanialités publiques ou bien de futurs domaines privés de la Commune :

- la plaque urbaine : y compris la route de Saconnex d'Arve dans sa traversée du site ;
- la coulée verte : qui doit permettre le lien avec la Chapelle et le CEVA ;
- les espaces extérieurs des bâtiments A à F : réussir la transition entre le parc et la plaque urbaine ;
- le bassin de rétention : faire d'un élément technique un atout paysager ;
- la césure verte au Sud de l'école : imaginer un statut à cet espace.

En octobre, les autorisations de construire des immeubles E et F ont été déposées au DALE-OAC, incluant également les aménagements extérieurs. Le mandataire a travaillé en 2017 sur l'ensemble des secteurs et poursuivra sa mission en 2018. Les phases 33 et 41 des différents objets interviendront ensuite avec des décalages dans le temps entre 2018 et 2025.

Cessions des droits à bâtir des immeubles N1 N2 aux Sciers

L'acte de vente pour la cession de 1905 m² des droits à bâtir propriété la Commune, situés dans les immeubles N1 et N2 à la CPEG (Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève) a été signé par le Conseil administratif en date du 19 septembre 2017.

Réalisation d'une crèche de 32 places au rez-de-chaussée des immeubles « Q », propriétés de la CPEG, dans le périmètre des Sciers

Suite aux nombreuses séances initiées l'année passée entre les différents intervenant du projet (Service construction et aménagement, Service de l'enfance, bureau d'architecte et la Caisse de Pension de l'Etat de Genève (CPEG) un programme a pu être clairement établi. Le programme spécifique pour la réalisation d'une crèche de 32 places au rez-de-chaussée du bâtiment « Q » a été soumis par les architectes à la CPEG, propriétaire de l'immeuble, ainsi qu'à la Commune, en 2017. Les espaces ont été réfléchis pour 2 groupes de 16 enfants au rez-de-chaussée, chacun comprenant 1 salle de vie, 1 salle de sieste avec des locaux sanitaires attenants destinés à des enfants âgés de 4 mois à 5 ans. Un local à poussettes est prévu dans l'entrée de l'immeuble.

Ce projet détaillé a été présenté au Conseil administratif en date du 12 septembre 2017. La délibération visant l'acquisition des futurs lots de PPE et la réalisation de cette crèche de 32 places sera introduite au Conseil municipal début 2018. Démarrage de travaux prévus en 2018 pour une livraison en 2020.

Parcours sportif La Chapelle / Les Sciers

Les Communes de Lancy et Plan-les-Ouates ont fait appel à un mandataire pour une étude visant à créer, entre les nouveaux quartiers de « La Chapelle » et des « Sciers » un parcours d'activités physiques. Ce projet a pour vocation d'encourager la population résidente à se balader, se dépenser et se rencontrer. Le parcours pourra être agrémenté de postes dans le style des parcours Vita existants.

Des séances ont été initiées courant 2017 avec les différents intervenants (mandataire, services de l'administration des deux communes) afin de concrétiser le projet. En octobre 2017, une séance avec le mandataire, la ville de Lancy et les promoteurs a permis d'avancer sur une phase projet attendue pour 2018. Une mise en service interviendra rapidement côté Lancy, les aménagements paysagers étant en cours. Elle interviendra plus tard sur le secteur des Sciers, car cela nécessite des discussions avec les promoteurs privés propriétaires de 60% du terrain.

Adoption de la 1^{re} mise à jour du Plan directeur communal 2030

Du 16 février au 16 juin 2017 la 1^{re} mise à jour du plan directeur cantonal 2030 a été mise en consultation aux communes, celles-ci devant se déterminer sur ce projet au moyen d'une résolution. Le 15 mai 2017, la commission aménagement et grands projets rendaient un préavis défavorable.

En date du 23 mai 2017 au moyen d'une résolution, le Conseil municipal rendait un préavis défavorable à l'adoption de

la 1^{re} mise à jour du plan directeur cantonal 2030, en lien notamment avec des divergences sur les points suivants:

- densification en zone villa (fiches A03 et A04);
- fiche Grands projets P02 (Cherpines);
- thématiques Mobilité (fiches B);
- thématiques diverses;
- le 19 décembre 2017, une séance était organisée par le Canton en présence des conseillers d'Etat M. Luc Barthassat et M. Antonio Rodgers en vue d'échanger sur les prises de positions communales suite aux observations reçues lors de la 1^{re} mise à jour du PDCant. 2030.

A savoir que les observations reçues courant 2017 sont toujours en cours d'analyse par les services de l'Etat et serviront à faire évoluer le projet de mise à jour avant sa transmission au Grand Conseil courant 2018.

Les Communes de Lancy et Plan-les-Ouates ont fait appel à un mandataire pour une étude visant à créer, entre les nouveaux quartiers de « La Chapelle » et des « Sciers » un parcours d'activités physiques.

Mise à jour du Plan directeur communal (PDCom)

La version en force du Plan Directeur Communal (PDCom) de la commune de Plan-les-Ouates date de 2009. Depuis, de nombreux changements ont fait évoluer le contexte local de l'aménagement du territoire. L'adoption du Plan Directeur Cantonal 2030 par la Confédération en avril 2015, avec un certain nombre de réserves, oblige désormais la Commune à mettre son PDCom en « compatibilité » avec ce dernier. La Commune dispose de 3 ans pour effectuer cette mise en compatibilité, mais un simple démarrage des études sous 3 ans est demandé dans les faits. Dès lors, il convient de mettre à jour le PDCom 2009 et le faire évoluer en fonction d'un contexte renouvelé, mais également au regard des nouveaux objectifs politiques de la commune de Plan-les-Ouates.

En janvier 2017, les résultats de l'analyse multicritères et la décision du comité d'évaluation sur le bureau retenu pour le mandat de ce projet ont été présentés à la commission aménagement et grands projets. Dans sa séance du 21 mars 2017, le CM acceptait le crédit d'étude de Fr. 200 000.– pour la mise à jour du Plan directeur communal. Le 26 juin 2017, le cahier des charges était présenté et validé en commission aménagement et grands projets et au Conseil administratif le 13 septembre 2017 avant transmission pour validation au Canton.

En juillet, suite à un appel à candidature aux habitants de la commune afin de constituer un groupe pour des ateliers participatifs, 25 personnes ont répondu présent. Le premier atelier participatif s'est déroulé le 30 septembre 2017. Les séances de travail continuent pour définir les enjeux principaux à développer en adéquation également avec le Plan directeur cantonal 2030. Le projet de PDCom sera finalisé en 2018 pour une approbation par le Conseil d'Etat en 2019.

Plan de site du périmètre du village de Saconnex-d'Arve Dessous

Suite à la procédure d'opposition du projet de plan de site No 29718-529 qui s'est déroulée durant le premier trimestre 2016, l'adoption du projet était attendue courant 2017, seules quelques oppositions restant à traiter.

En avril 2017, la Commune adressait un courrier au Conseiller d'Etat M. Hodgers afin de demander à l'Etat d'accélérer le traitement du plan de site pour parvenir à une adoption rapide du projet. En mai 2017, celui-ci répondait par un courrier à la Commune que compte tenu du calendrier des procédures en cours,

le traitement des oppositions ne serait pas engagé par le Département avant le second semestre 2018.

Tram Genève / Saint-Julien

Pour rappel, la planification du projet en 2 étapes prévoit :

- 1^e étape : réalisation pour 2021 avec un arrêt provisoire de la ZIPLO, face à Harry Winston ;
- 2^e étape : réalisation pour 2025 avec une prolongation du tracé jusqu'à la gare de St-Julien.



Une enquête publique s'est déroulée du 23 janvier au 22 février 2017 pour le projet d'extension de la ligne 15 de tramways « Genève-Saint-Julien » prolongement « Palettes – ZIPLO – Perly ». En date du 21 février 2017, la Commune par l'intermédiaire d'un bureau d'avocat transmettait une opposition à l'Office Fédéral des Transports pour faire opposition aux plans mis à l'enquête publique notamment en lien avec les emprises sur ses parcelles privées et pour l'utilisation du domaine public communal pour la réalisation du projet susmentionné. Fin 2017, l'opposition était toujours en cours d'instruction. A ce jour, le début des travaux est prévu pour 2019 (fin de l'année).

Création de locaux pour le personnel et les équipements d'entretien

Les travaux pour la construction de 2 bâtiments à destination du personnel en charge de la gestion du centre sportif des Cherpines se sont terminés en mars 2017.

Déplacement et redimensionnement de la carrière

Les travaux pour la construction d'une nouvelle carrière de 60x20 m se sont terminés en janvier 2017.

Nouvel espace quartier au Vélodrome avec aire de jeux

Transformation et déplacement de l'ancienne école des Serves sur le site de l'ancien parking du Clos pour création de la future maison de quartier au Vélodrome. L'implantation du nouveau bâtiment a nécessité le déplacement de la place de jeux existante. Son nouvel emplacement se situe de l'autre côté du Mail 2000. Le futur bâtiment dévolu aux activités pour le quartier sera appelé « Champ Ravy ». Il sera composé de salles d'activités, d'un lieu pour les ados (similaire au Locados), ainsi qu'un petit café-restaurant géré par une association à but non-lucratif.

Les autorisations de construire ont été accordées:

- en avril pour le déplacement de l'aire de jeux. Les travaux ont pu commencer en août 2017 et se sont achevés en octobre 2017.
- en août pour le déplacement des pavillons. Les travaux ont débuté le 9 octobre et s'achèveront en mars 2018. A savoir qu'aucun recours n'a été déposé pour ce projet.

En sus du crédit de Fr. 2 200 000.– voté par le Conseil municipal en décembre 2016 pour la création de cette future maison de quartier, un crédit complémentaire de Fr. 230 000 a été accepté au Conseil Municipal en mai 2017 pour la mise en place de panneaux solaires, l'agrandissement de la place de jeux et divers travaux intérieurs en lien avec des demandes complémentaires du Service social et du Département.

Groupement intercommunal du Sapay Suite au départ de l'administratrice du groupement du Sapay en août 2017, la gestion ad intérim du groupement intercommunal Le Sapay a été reprise par le Service construction et aménagement de Plan-les-Ouates et ce jusqu'à fin décembre 2017. De nombreuses séances se sont tenues en 2017 avec le Bureau et le Conseil du groupement dont font partie les membres du Conseil administratif de Lancy et de Plan-les-Ouates. Les sujets abordés avaient notamment comme thématiques, les ressources humaines, le fonctionnement général du groupement et les questions d'ordres techniques et financières. Un agent de maintenance a été engagé en date du 18 septembre 2017, ce dernier occupe l'appartement de fonction situé dans l'école. A savoir qu'au 1^{er} janvier 2018, la gestion ad intérim de l'école du Sapay sera reprise par la Ville de Lancy ainsi que la présidence du Conseil.

Installation de caméras de vidéosurveillance dans le bâtiment des sports de l'école Le-Sapay

L'installation d'un système de vidéo surveillance a été mise en place en avril 2017 dans plusieurs emplacements

clé à l'intérieur du bâtiment des sports de l'école intercommunale Le-Sapay. L'objectif poursuivi par la mise en place de cette installation est double. Il vise à assurer la sécurité des utilisateurs des installations sportives durant leurs activités, ainsi que la préservation de leurs biens et effets personnels (la Commune a déjà dû faire face à différents vols pratiqués à l'intérieur des locaux sur d'autres lieux munis de vestiaires).

Le second objectif vise la préservation du bâtiment en lien avec les incivilités. En effet, les autres bâtiments communaux qui accueillent du public sont régulièrement ciblés par des personnes malveillantes (bris de glaces, détériorations, graffitis...). Une signalisation adéquate a été mise en place sur les portes d'accès au bâtiment permettant ainsi d'informer toute personne y pénétrant.

Le futur bâtiment dévolu aux activités pour le quartier sera appelé « Champ Ravy ». Il sera composé de salles d'activités, d'un lieu pour les ados (similaire au Locados), ainsi qu'un petit café-restaurant ...

Réalisation de la fin du Mail 2000 (tronçon chemin du Clos- route de Base)

Rapport administratif 2017 délibération votée en décembre 2016 D 48A-2016.

Mener à bien les travaux en lien avec le Mail 2000 revêt une importance majeure pour deux raisons :

- permettre enfin une liaison complète « mobilité douce » en site propre entre la route de Base et celle de Saint-Julien ;
- envisager de manière pérenne le raccordement de Mail avec le futur quartier des Cherpines, dont le 1^{er} PLQ devrait être adopté en 2018.

Au niveau des équipements publics dans ce secteur, la commune de Plan-les-Ouates souhaite également réaliser les aménagements extérieurs et le préau couvert définitif de l'école de Champ-Joly CE. Pour permettre ces travaux, la parcelle N° 10 581, doit être cédée gratuitement au domaine public communal selon le PLQ N° 29 117. La situation n'est toujours pas maîtrisée suite au refus du propriétaire de céder sa parcelle à la Commune. Des tractations ont été menées durant l'année.

Par arrêté du 22 mars 2017, le Conseil d'Etat a décrété l'expropriation pour partie de la parcelle N°10581. Un recours contre la décision d'expropriation prise par le Conseil d'Etat a été déposé par le conseil juridique du propriétaire.

En septembre un mandat a été confié à un ingénieur civil. Des séances se sont tenues durant l'année avec la Commune et le bureau d'architectes mandaté pour mener à bien la réalisation du projet.

La Chambre administrative de la Cour de justice à, dans son arrêté du 28 novembre 2017, rejeté le recours de Monsieur Rodolphe NESSLER. En conséquence, la Chambre administrative a confirmé l'arrêté d'expropriation N° 1239-2017 du Conseil d'Etat du 22 mars 2017 et a autorisé la Commune de Plan-Les-Ouates à prendre possession anticipée de la surface de 3 197 m² de la parcelle N° 10 581, un recours contre

cette décision est encore possible au Tribunal Fédéral. Les travaux seront réalisés en 2018.

Travaux

Ecole de Saconnex d'Arve

L'inauguration des locaux mis à disposition du public pour des locations ponctuelles de l'ancienne école de Saconnex-d'Arve, s'est déroulée en date du 7 avril 2017.

Bâtiment administratif de la Mairie

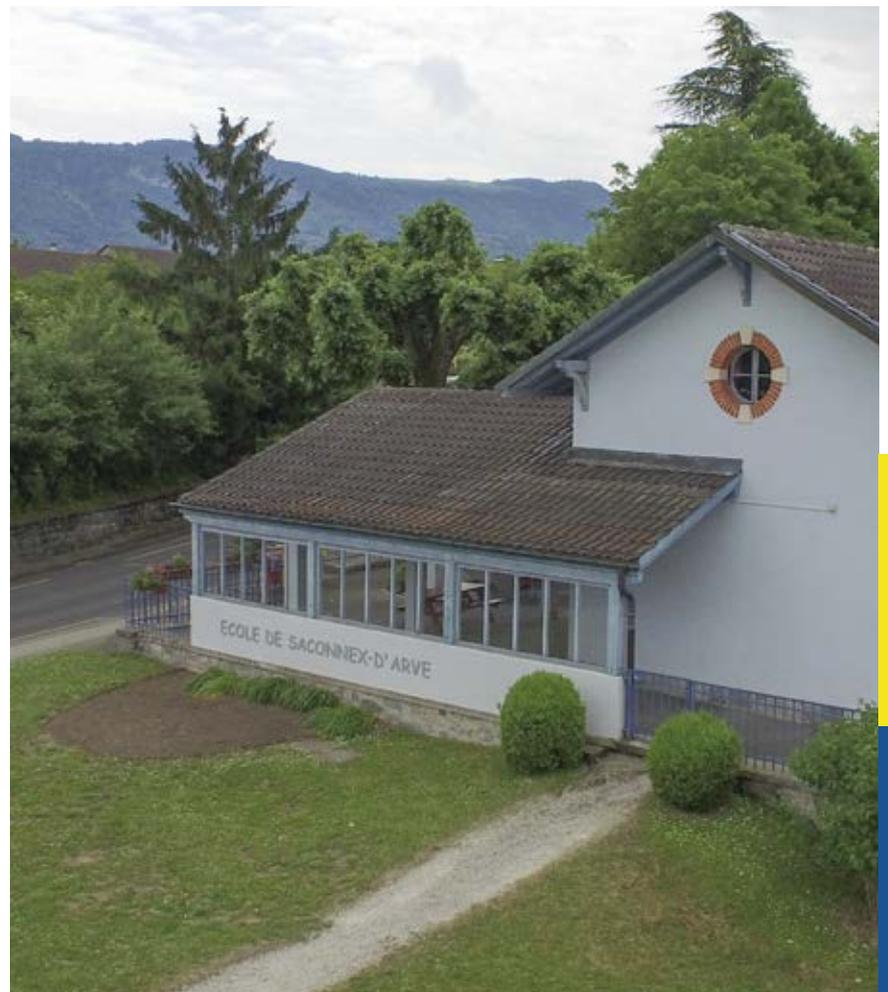
- Remplacement de la coupole extérieure par une verrière en tôle pliée galvanisée.
- Rafraîchissement des peintures des volets extérieurs du bâtiment Mairie.
- Peinture des encadrements de fenêtres sur bâtiments Mairie – Vieille Ecole et Salle communale.
- Mise en place d'armoires vestiaires dans les WC/douches situé dans

le bâtiment de liaison pouvant être utilisé par les collaborateurs de la Mairie avec un cadenas personnel.

- Mise en place d'un nouveau Roto-mat à l'Etat Civil pour archiver les documents officiels.

Centre Voirie

- Fermeture de la cour intérieure par un portail coulissant et mise en place d'antennes pour ouverture du portail automatique.
- Peinture extérieure des éléments métalliques.
- Aménagement d'un bureau dans les locaux du rez pour nouveau collaborateur.
- Remplacement des serrures des portes hangars par des serrures électroniques.



Cherpines vestiaires

- Installation d'antennes GSM au rez inférieur des vestiaires pour réseau mobile.
- Augmentation de la puissance électrique.
- Pose d'une structure en bois pour stockage des pellets.

Crèche le Serpentin

- Pose d'un collecteur pour régler la température par secteur.

Ecole du Pré-du-Camp

- Changement des luminaires pour des LED.
- Pose de crochets de sécurité pour travaux sur toiture.
- Remplacement d'une porte d'accès bâtiment.

Ecole du Sapay

- Mise en place d'une fontaine à eau dans la cour de récréation.

Espace Vélodrome

- La signalétique de l'Espace Vélodrome a été complétée selon les demandes du service culturel.
- Réfection peinture du sol de la scène.

La Julienne

- Remplacement d'un bouilleur.

Locaux sociétés

- Travaux de doublage pour isolation du bureau du Club de natation.

Parking public du Vélodrome

- Installation d'une antenne GSM pour réseau mobile.
- Création d'un box pour nouveau véhicule utilitaire communal.

Piscine communale

- Remplacement de la pompe piscine.
- Remise en état du carrelage et des joints.
- Amélioration sécurité des locaux javel/acide.

Remplacement des mises en passe par un système électronique dans les bâtiments suivants :

- La Julienne
- Salle communale
- Locados

Salle communale

Remplacement des rideaux occultants.

Salle gymnastique Vélodrome

Remplacement du plafond acoustique.

Tennis Club

- Travaux de rafraîchissement réalisés dans les vestiaires du Tennis Club des Petites-Fontaines.
- Agrandissement de la terrasse extérieure.

Etude pour la transformation, rénovation et mises aux normes de sécurité de la Distillerie

La Commune est propriétaire de la parcelle 5662 et du bâtiment de «La Distillerie» d'une surface de 824 m² sise au chemin de Maronsy 50. Les activités de vinification, de distillation et de macération de fruits se déroulant dans un bâtiment non conforme aux normes de sécurité en vigueur, la Commune a décidé de mandater un architecte ainsi qu'un ingénieur en protection incendie, afin d'établir un projet qui permettra aux locataires de travailler en toute sécurité.

En sus de cette mise aux normes sécurité des bâtiments, d'autres travaux vont être entrepris afin d'améliorer le confort de travail des différents locataires et leur capacité de production. En 2017, la Commune et ses mandataires architecte et ingénieurs ont rencontrés à plusieurs reprises les utilisateurs de la Distillerie pour discuter sur l'avancée de la mise au point du projet et la présentation des résultats du rapport sur les zones à atmosphères explosives (ATEX).

Le 6 novembre, le projet d'étude était présenté à la commission infrastructure et environnement en présence du bureau d'architectes mandaté par la Commune. Le 12 décembre 2017, le Conseil municipal acceptait un crédit

d'étude de 390 000 englobant, au niveau des honoraires, les phases 31-32 et 33 liées à la définition du projet et son dépôt en autorisation de construire ainsi que la phase 41 – appels d'offres. En complément, une somme est également prévue dans ce montant pour des travaux de 1^{re} urgence comme la réparation des fuites d'eau en toiture par exemple,...

Les travaux ne pouvant s'effectuer que pendant la période creuse des activités des utilisateurs, ceux-ci seront planifiés au printemps 2019. Un crédit de réalisation, comprenant des montants consolidés, ressortis des appels d'offres, sera proposé au municipal en 2018.

Etude de faisabilité visant la surélévation de deux niveaux et la rénovation des immeubles Honegger sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6

La Commune envisage de surélever les immeubles sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6, construits à l'époque en 2 étapes soit en 1957 pour les immeubles Vuattes 2 à 6 et Vers 5 à 9 et une année et demie après, en 1959, pour les immeubles Vers 11 à 15. Les enveloppes des bâtiments de la Commune (Vers 5 à 15 et Vuattes 2 à 6) ont été rénovées en 1991. Les menuiseries d'origine ont été changées pour des menuiseries en bois/métal avec des verres isolants.

Compte tenu de l'obsolescence, de la vétusté et de l'indice de dépense énergétique de ces immeubles (> à 600 Mj/m²/an) la Commune a pris la décision :

- d'assainir énergétiquement ces immeubles;
- de les transformer et les rénover autant à l'extérieur qu'à l'intérieur;
- d'envisager de les surélever de deux niveaux.

Pour mener à bien ce projet, le Conseil Municipal dans sa séance du 23 mai 2017 acceptait un crédit de 240 000 pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la surélévation des immeubles précités. Cette étude de faisabilité permettra de définir les conditions cadres permettant, par la suite, la rédaction d'un cahier des charges visant un appel d'offres pour la mise en œuvre de ce projet sous une forme restant encore à définir.

Le mandat confié à un bureau d'architectes dans le cadre de cette demande de crédit englobe aussi la dépose d'une demande préalable en autorisation de construire (courant 2018) permettant ainsi de passer les premiers écueils des différents services de l'Etat et une fois cette requête en force, d'officialiser la possibilité de surélever de deux niveaux ces immeubles. Un crédit de réalisation, comprenant des montants consolidés, ressortis des appels d'offres, sera proposé au municipal en 2018.

GÉNIE CIVIL

Travaux entrepris sur les chaussées communales

Réfection de bordures

- Route de Bardonnex
- Route de la Galaise

Réfection de nids-de-poule

- Route des Chevaliers-de-Malte
- Route de la Galaise
- Chemin de la Mère-Voie

Réfection de cunettes en béton

- Chemin de la Butte

Réfection des sacs-de-route

- Chemin du Champ-des-Filles

Remplacement des fontes de regards:

- Route du Camp
- Chemin du Pré-du-Camp
- Route de Saint-Julien

Réfection trottoirs

- Route de Bardonnex
- Chemin du Clos

Réfection ponctuelle de chaussées

- Route de la Galaise

Réfection cadre des regards

- Route des Chevaliers-de-Malte
- Route de la Galaise
- Chemin du Pré-Fleuri

Entretien du réseau routier communal

Reprofilage des chaussées sur les chemins suivants:

- Ch. de l'Abérieu: tronçon chemin du Champ-Cordier – route de Saconnex-d'Arve
- Ch. des Voirets: tronçon chemin de la Plamatte – chemin du Clos
- Ch. du Creux-du-Cheval

La commune de Confignon prendra en charge le 50% des frais de réfection.

- Ch. du Nant-Boret

Dans sa séance du 26 septembre 2017, le CM acceptait un crédit de 300 000 pour les travaux d'entretien sur le réseau routier communal.

Début des travaux: nov-déc 2017

Fin des travaux: début 2018 selon conditions atmosphériques



Arare-Dessus - Modération de trafic sur la route de Bardonnex

Une séance a été organisée le 26 septembre 2017 avec la Direction Générale des Transports (DGT), le mandataire et la Commune afin de relancer le projet de modération de trafic prévu sur la route de Bardonnex.

La demande d'autorisation de construire déposée à l'OAC par la Commune ne satisfaisait pas aux exigences cantonales en matière d'aménagements routiers en raison des « coussins berlinois » prévus au projet.

A l'issue de la séance, la DGT a demandé à la Commune d'adapter les plans en tenant compte des remarques suivantes :

- remplacement des 2 coussins berlinois par 2 seuils ralentisseurs;
- suppression de la bande cyclable (à cause de la sinuosité de la route qui présente un réel danger);
- rétablissement du marquage d'axe continu, selon état existant;
- vérification du projet avec les dernières normes en vigueur (passage piéton, gabarit, ...).

Des nouveaux contrôles de vitesses à l'endroit des 2 ralentisseurs projetés ont été faits en octobre 2017. Les nouveaux plans et les résultats du comptage seront transmis à la Direction générale du génie civil par la Commune début 2018.

Cadastre du réseau d'assainissement

- Mise à jour des réseaux de canalisations du centre sportif des Cherpines: étapes N° 2 et 3.
- Contrôle et report sur la base CRAE: étapes N° 1,2 et 3.
- Mise à jour de la base CRAE suite chantiers communaux.

Réhabilitation des collecteurs

Chemin du Pré-du-Camp

Travaux de chemisage du collecteur d'eaux claires (EC) au chemin du Pré-du-Camp effectués en juin 2017. Travaux pris en charge par le Fond Intercommunal d'Assainissement (FIA).

Chemin du Grand-Voiret: collectif privé No 1

Mise en conformité des canalisations existantes selon directives de la DGEau. Financement des travaux par les privés selon répartition proposées par le 25 avril 2017 lors d'une séance avec les propriétaires la DGEAU, le mandataire et la Commune et présentation du planing intentionnel.

Deux variantes possibles pour réaliser ces travaux:

- solution légère: remise en état des réseaux EU & EC par gainage;
- solution lourde: réfection complète des collecteurs EC + augmentation des diamètres, réseaux existants EU/EC en fouille commune donc changement EU obligatoire (béton remplacé par PVC).

La liste des entreprises proposées pour les appels d'offres ont été envoyées aux propriétaires par la DGEau en juin 2017. Le groupement des propriétaires a demandé un délai à la DGEau pour avoir le temps d'étudier le dossier plus en détails. Le mandataire en accord avec la DGEau a mis en soumission les travaux de gainage et de génie civil sur procédure d'invitation, avec un retour des offres fixé au 3 novembre 2017.

Le 7 décembre 2017, une nouvelle séance des riverains était organisée pour leur communiquer le montant des travaux suite à la rentrée des soumissions.

Assainissement de la 2^e étape du Grand-Voiret comprenant la construction d'un bassin de rétention à l'avenue Curé-Baud sous les tennis des Fraisiers situés sur la commune de Lancy.

Une modélisation hydraulique a montré que, lors de fortes précipitations, la capacité des réseaux est très insuffisante. Cette insuffisance hydraulique est surtout due au fait que le réseau de la Ville de Lancy ne peut absorber les eaux en provenance de Plan-les-Ouates, raison pour laquelle un bassin de rétention doit être réalisé, constituant ainsi la 2^e étape de construction. A noter que la 1^{re} étape, réalisée en 2012, comprenait l'assainissement et le réaménagement du chemin du Grand-Voiret.

La capacité des réseaux est très insuffisante. Cette insuffisance hydraulique est surtout due au fait que le réseau de la Ville de Lancy ne peut absorber les eaux en provenance de Plan-les-Ouates, raison pour laquelle un bassin de rétention doit être réalisé

Le but de ce bassin est de réguler et de stocker au maximum les eaux en provenance de l'amont du bassin versant, respectant les contraintes fixées par le Canton soit, 5l/s/ha pour un temps de retour de 10 ans. Compte tenu des débits générés et des zones d'implantation relativement restreintes, une proposition de construction d'un dispositif de rétention situé sous les terrains de tennis de la Ville de Lancy a été étudiée. Propriétaire du bien-fonds, celle-ci a été informée de cette proposition et n'a pas formulé d'opposition au projet.

Les modalités de réalisation ont été réglées avec la Ville de Lancy, dont une part d'environ 10.8% du coût des travaux à sa charge. La participation de celle-ci correspond à la surface des bassins versants récoltée par le dispositif. Le coût des travaux est entièrement remboursé par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA). L'autorisation de construire a été délivrée en août 2017. Dans sa séance du 26 septembre 2017, le Conseil municipal votait un crédit de 1 960 000 pour financer ces travaux. Commencés en novembre 2017, les travaux s'achèveront en avril 2018.

Réalisation du collectif privé EU et EP et aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Phase 1

Mise en place d'une canalisation d'eaux usées (EU) et d'une canalisation d'eaux pluviales (EP). Aménagement routier du nouveau chemin de l'Essartage, comprenant la réalisation de la chaussée qui servira dans cette première phase de piste de chantier provisoire avec un cheminement piétonnier côté nouveaux immeubles.

En parallèle au collectif privé, les SIG poseront sous la piste de chantier des gaines pour le CAD (chauffage à distance) ainsi que le réseau d'électricité, d'eau et de télécommunication. Prise en charge partielle des coûts par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA). Dans sa séance du 28 février 2017, le Conseil municipal votait un crédit de 1 200 000 pour financer ces travaux. L'autorisation de construire a été délivrée en août 2017. Les travaux ont débuté en octobre 2017 pour une durée de 4 mois.

Assainissement du chemin Dami, mise en séparatif du collecteur unitaire intercommunal existant Plan-les-Ouates / Lancy

Mise en séparatif du collecteur unitaire intercommunal Plan-les-Ouates / Lancy existant, soit construction de nouvelles canalisations d'eaux claires et d'eaux usées en remplacement du collecteur unitaire.

Les équipements reprennent une partie des eaux de la commune de Plan-les-Ouates provenant essentiellement des bassins versants des chemins de la Commanderie et de Massenet. Le coût des travaux est entièrement remboursé par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA). Initié en 2016, par un crédit de 265 000 voté par le Conseil municipal, les travaux ont débutés en septembre 2016 et se sont achevés en mai 2017.

Assainissement du village de Saconnex-d'Arve Dessus

Pose de nouveaux collecteurs d'eaux pluviales en fouille ouverte et réhabilitation des collecteurs d'eaux usées par gainage. Sur la partie terrassée pour la repose du nouveau collecteur d'eaux pluviales, le chemin de Contamine a été réfectionné sur toute sa largeur avec la réalisation d'un nouvel encaissement en grave. Le gabarit existant n'a pas été modifié. Des sacs de route ont été posés sur le tronçon précité pour la reprise des eaux de ruissellement de la chaussée avec raccords sur le nouveau collecteur d'eaux pluviales.

Dans sa séance du 27 septembre 2017, le Conseil municipal votait un crédit amendé de 1 500 000 pour financer ces travaux. Les travaux ont débuté de janvier à août 2017. Prise en charge partielle des coûts par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA).

Crédit d'étude en vue de la réalisation des collecteurs d'eaux pluviales (noues) du PLQ Les Sciers

L'étude n'a pas été mise dans le rapport administratif 2016. Pour rappel, le PLQ des Sciers prévoit un concept de gestion des eaux pluviales sur la base de noues. Les noues sont des petites dépressions dans le terrain qui permettent naturellement, par topographie, de recueillir les eaux pluviales. Elles permettent également d'infiltrer une partie de ces eaux directement et participent au projet des aménagements extérieurs par la diversité d'aménagement qu'elles proposent. L'objectif est qu'un réseau de noues soit réalisé pour aboutir sur un ouvrage de recueil des eaux (bassin de rétention) peu profond, qui lui-même se rejette, via un débit de fuite régulé, dans le collecteur qui passe sous l'autoroute.

L'étude comprend l'ensemble des études nécessaires en phase projet, le dossier de procédure de demande d'autorisation, la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudications, le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA). Il ne comprend pas la construction des ouvrages.

Initiée en 2016 par un crédit d'étude de 168 000 accepté par le Conseil Municipal, des séances de coordination ont été initiées durant l'année 2017 entre le Département, le mandataire, et les différents architectes des immeubles. En mars 2017, la Direction générale de l'eau a validé le plan de collecte des eaux de ruissellement et du schéma directeur comprenant également l'emplacement des collecteurs EU/EP et leur statut.

Un mandat a été confié en 2017 à un bureau d'ingénieurs pour l'établissement d'un rapport d'impact environnemental et pour une demande de défrichement et reboisement compensatoire qui devront être joints à la demande d'autorisation de construire d'ici décembre 2017.

A l'issue de cette étude, un crédit d'investissement sera déposé pour la phase travaux courant 2018.

Etude pour la réhabilitation des collecteurs de la route du Camp

La route du Camp, route cantonale N°40, fait partie du réseau routier secondaire du Canton. Les collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires situés sous cette route appartiennent au réseau secondaire des canalisations de la Commune qui en est, de ce fait la propriétaire et qui veille à leur entretien.

La charge de trafic y est très importante du fait qu'elle est empruntée par un grand nombre de pendulaires. Le trafic journalier moyen des jours ouvrables s'élève à plus de 4000 véhicules.

Le réseau actuel de la route du Camp présente, dans le secteur compris entre l'autoroute et la route de St-Julien, des dégradations importantes sur le réseau d'eaux usées et également sous les parcelles privées à l'est de la route sur le secteur compris entre le chemin des Vuattes et la route de St-Julien sur le réseau d'eaux claires. Le réseau d'eaux usées visionné à l'aide d'une caméra vidéo réalisé par les SIG a permis de constater une forte dégradation des canalisations en place sur de nombreux tronçons. Les collecteurs d'eaux pluviales

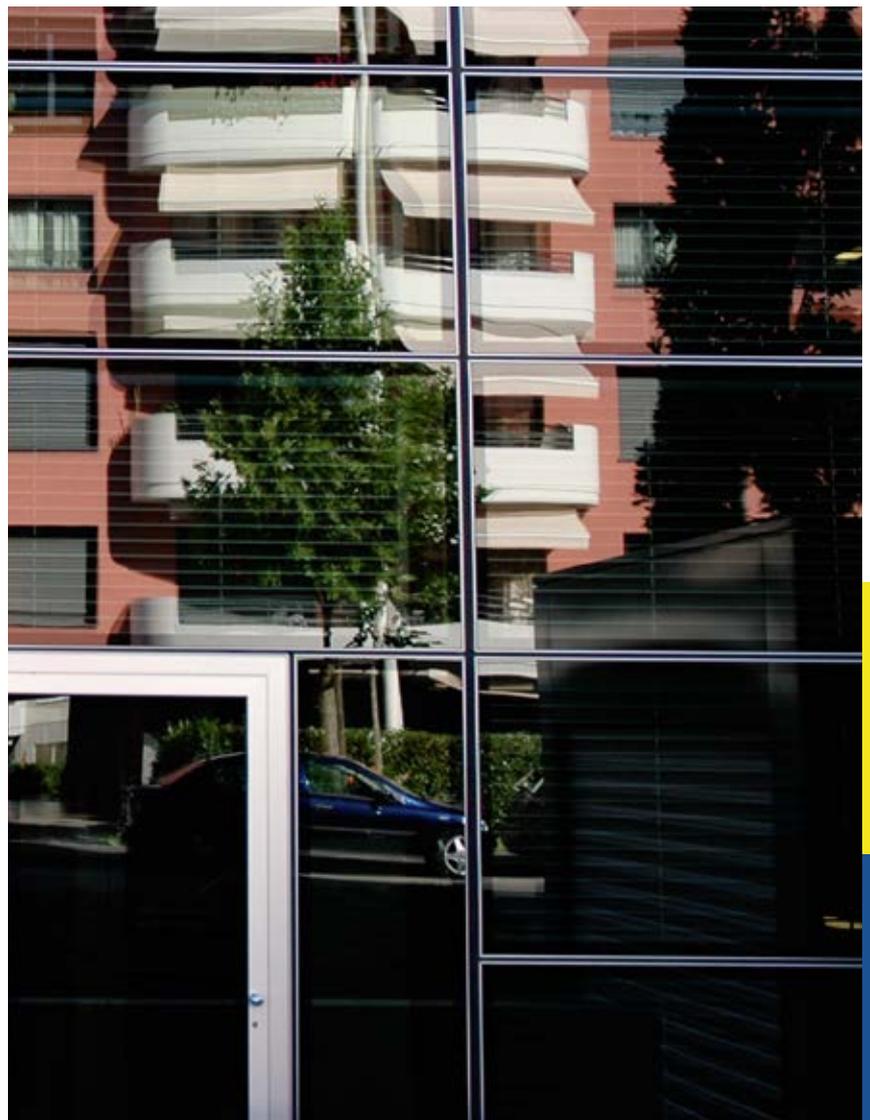
et d'eaux usées à reconstruire ou à réhabiliter sont, du point de vue séparation des eaux, conformes à la loi fédérale sur la protection des eaux (814.20 de 1991) et à la loi cantonale sur les eaux (L 205 de 1961).

Un crédit d'étude de 28 000 a été accepté par le Conseil municipal en septembre 2017 comprenant l'ensemble des études nécessaires en phase projet, le dossier de procédure de demande d'autorisation et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication. Le coût de cette étude est entièrement remboursé par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA). A l'issue de cette étude, un crédit d'investissement sera déposé pour la phase travaux courant 2018.

Etude pour la rénovation de la station de pompage de la Ziplo

Cette station de pompage sise sur la commune de Plan-les-Ouates relève, en direction de la STAP de Saint-Jean, les eaux-usées d'un bassin versant d'environ 0,5 km² de superficie.

Ce bassin versant est entièrement situé en zone industrielle. Il est délimité au Nord par la route de Base, au Sud par la route de Saint-Julien, à l'Ouest par l'autoroute, et à l'Est par le chemin du Pont-du-Centenaire. La mise en service de l'installation actuelle date de 1975. Une analyse de la station a été effectuée par SIG démontrant la vétusté et la dangerosité de l'ouvrage et par conséquent, la nécessité de procéder à sa rénovation.



Un crédit d'étude a été accepté par le Conseil municipal en septembre 2017 comprenant l'ensemble des études en phase projet, le dossier de procédure de demande d'autorisation, et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA). Le coût de cette étude est entièrement remboursé par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA).

Dans sa séance du 26 septembre 2017, le Conseil municipal votait un crédit de 60 000 pour financer cette étude. A l'issue de celle-ci, un crédit d'investissement sera déposé pour la phase travaux courant 2018.

Etude pour l'assainissement du chemin Riant-Mont

Le chemin de Riant-Mont, situé entièrement sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates, est actuellement un chemin privé. Sous ce chemin se trouve un réseau de canalisations privé, qui est encore en système unitaire. Dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux, il a été constaté que cette canalisation est en mauvais état et qu'elle doit impérativement être reconstruite en système séparatif pour être en conformité avec les exigences légales.

L'état du chemin nécessite également une réfection complète en raison des dégradations et des déformations du revêtement constaté qui sera également accompagnée de mesures de modération de trafic.

La commune de Plan-les-Ouates souhaite incorporer le chemin susvisé dans son domaine public, et prendrait par conséquent en charge tous les travaux sur le chemin Riant-Mont. Pour mener à bien son projet, la Commune a convoqué les propriétaires en date du 27 avril 2017, l'accord de tous les propriétaires du chemin étant nécessaire.

Lors de cette séance les propriétaires ont reçu les informations suivantes :

- présentation de la situation foncière et juridique des chemins par Mme Matthey-Doret (MMDConsulting);
- présentation du projet d'assainissement par le bureau T-Ingénierie (anc. Sumi-Babel);
- rappel de la DGEau des obligations légales des propriétaires à se raccorder en système séparatif.

Le 15 mai 2017, la Commune adressait un courrier à tous les propriétaires avec un formulaire pour accord de principe en vue de la cession gratuite de leurs parcelles, vidées des droits à bâtir moyennant la réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagement par la Commune à ses frais et du report des droits à bâtir sur les parcelles de base des propriétaires. Fin septembre 2017, la Commune obtenait l'accord de principe des propriétaires du chemin de Riant-Mont permettant la réalisation du projet.

Dans sa séance du 12 décembre 2017, le Conseil municipal votait sur le siège un crédit d'engagement de 161 000 pour l'étude de l'assainissement du chemin Riant-Mont. Il comprend l'ensemble des études nécessaires en phase projet (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA), la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA) en 2 volets distincts : l'assainissement et l'aménagement routier.

Le coût de cette étude concernant l'assainissement est entièrement remboursé par le FIA. La partie aménagement routier, de même que les démarches relatives aux cessions sont à la charge de la Commune avec une éventuelle participation du FIA.

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans la demande de crédit d'investissement global courant 2018 suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Etude de modération de trafic – aménagement routier

Chemin de la Galaise

Etude pour la réalisation d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable. En 2017, un mandat d'étude a été confié à un bureau d'ingénieurs pour la phase 31 à 41.

Un crédit d'étude sera présenté au municipal début 2018.

Chemin de la Mère-Voie

Etude pour la réalisation d'un trottoir et la mise en place de mesures de modération de trafic sur le tronçon route de Saint-Julien – chemin des Petits-Bois. En 2017, un mandat d'étude a été confié à un bureau d'ingénieurs pour la phase 31 à 41.

Dans sa séance du 12 décembre 2017, le Conseil municipal votait sur le siège un crédit d'engagement de 29 000 pour l'étude du renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie.

Bassin de rétention de la Galaise

Le bassin de rétention des eaux pluviales de la Galaise est implanté sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates au carrefour des routes de Base et de la Galaise.

Cet ouvrage d'un volume utile de rétention de 3500 m³ a été mis en service en 2003 dans le but de limiter les débits d'eaux pluviales issus de l'extension de la zone industrielle de la ZIPLA avant leur restitution à l'Aire.

Prévu avec un volume utile total de 6500 m³ pour satisfaire aux besoins de la densification du secteur à terme, seule une première étape d'un volume de 3500 m³, correspondant à une urbanisation intermédiaire, a été réalisée à ce jour.

Cette étude vise les objectifs suivants :

- établir le diagnostic de l'ouvrage (hydraulique, conception, fonctionnement, respect des contraintes, état physique, décantation, consommation en énergie, coût d'exploitation...) sur la base du fonctionnement effectif de l'aménagement;
- définir des variantes d'adaptation/d'agrandissement du bassin de rétention pour répondre à la nouvelle contrainte de rejet à l'Aire en tenant compte des conditions locales (ouvrage existant, aménagements futurs, occupation du sous-sol, trafic et circulations, géologie et hydrogéologie, environnement, etc...);
- établir l'avant-projet de la variante retenue.

Après une demande de mesures complémentaires demandée par les autorités cantonales, le rapport final de l'étude a été présenté à la Direction générale des eaux en octobre 2017.

Selon les conclusions du rapport, le Canton définira les mesures à prendre pour l'optimisation de ce bassin de rétention pour les besoins futurs de la zone courant 2018.

Ordonnance sur la protection contre le bruit OPB phase 1 – étape 2

L'étape 2 vise, avant de passer à la phase de réalisation des mesures d'assainissement, un certain nombre de points à définir: calcul des immissions, proposition de mesures d'assainissement et établissement des dossiers techniques.

Des séances ont été initiées durant l'année avec le mandataire, le bureau Prona, le SABRA, le DETA et la Commune.

En juin 2017, le mandataire a présenté le projet au SABRA avant passage en commission PRASSOB début juillet.

A l'issue de la séance du 7 juillet, le PRASSOB a rendu les conclusions suivantes pour l'assainissement des routes communales:

- les routes du Groupe 1, chemin de Verjus, chemin du Pont-du-Centenaire, chemin des Voirets, chemin de la Mère-Voie, route des Chevaliers-de-Malte, route de la Galaise, ne demanderont aucun assainissement;
- les routes du Groupe 2, route de Bardonnex, chemin de Vers, route du Vélodrome, devront être assainies. La pose d'un phono-absorbant suffira;
- pour les routes du Groupe 3, route de Saconnex-d'Arve, route de Base, le bureau PRONA devra apporter les compléments désirés par le PRASSOB dans son rapport final.

Le rapport final d'assainissement avec les tronçons à assainir a été remis au PRASSOB par le bureau PRONA au dernier trimestre 2017 pour approbation. En ce qui concerne le groupe 2, la route de Bardonnex et le chemin de Vers passe au groupe 1 et ne demanderont aucun assainissement.

Un bureau d'ingénieurs civils sera mandaté pour la phase exécution des assainissements et un crédit d'investissement devra être déposé au Conseil municipal en parallèle courant 2018.

Développer une mobilité multimodale

Liaisons L1-L2

Les études menées par le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture du Canton de Genève depuis 2015 au sujet de l'altimétrie des routes de liaisons L1 et L2 – reliant respectivement la route de Saconnex-d'Arve à la route d'Annecy et la route d'Annecy à la route de Pierre-Grand – ont conclu à une réalisation en surface. Toutefois, au vu des oppositions des communes concernées, des discussions se sont engagées entre le Canton et les Communes de Genève-Sud (Bardonnex, Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier) pour la réalisation de ces infrastructures routières selon des variantes semi-enterrées, moyennant une participation financière de ces communes.

Le Conseil Municipal de la Commune de Plan-les-Ouates a défendu une variante totalement enterrée afin de préserver le secteur des Étangs de la Bistoquette et du Bois d'Humilly, comme prévu par le Plan Directeur Communal 2009, en augmentant sa participation financière au projet. Cette prise de position ne correspondant pas au projet du Canton, les discussions se poursuivent afin d'adapter le projet.



Task Force

Le travail de la Task Force, regroupant la Commune de Plan-les-Ouates, la Fondation pour les Terrains Industriels – FTI, la Direction Générale des Transports du Canton de Genève – DGT, Association des entreprises de la zone industrielle de Plan-les-Ouates – Azipto, s'est poursuivi en 2017 dans le but de gérer la phase de grands chantiers en cours dans la zone industrielle (ZIPL0) et d'en limiter les impacts tant pour les entreprises existantes que pour les riverains de la zone. En effet, un nouveau grand chantier a démarré en 2017 (Espace Tourbillon), pendant que les autres sont rentrés dans la phase de second œuvre, impliquant une gestion particulière du stationnement des ouvriers afin d'éviter une saturation du stationnement dans la ZIPL0.

Deux séances ont été organisées par les membres de la Task Force avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage des grands chantiers de la ZIPL0 et ont rencontré un vif intérêt de leur part. Ces séances ont permis de créer des synergies entre les acteurs de la ZIPL0 contribuant ainsi à gérer au mieux la phase chantier en cours.

Liaison piétonne du chemin de la Redoute

Suite au lancement courant 2016 d'un Plan Localisé de Chemin Pédestre au chemin de la Redoute, des discussions se sont engagées entre les propriétaires du fonds sur lequel est prévu ce cheminement pédestre selon le Plan Directeur des Chemins pour Piétons. En effet, ceux-ci ont accepté d'intégrer ce cheminement dans le cadre du projet du développement de leurs parcelles. En concertation avec les riverains du secteur, la Commune de Plan-les-Ouates et les développeurs du projet ont élaboré un projet de cheminement pédestre en vue de son intégration dans l'autorisation de construire, qui a été déposée

dans le courant de l'été 2017 et est en cours de traitement auprès des services cantonaux. Une délibération a été soumise fin 2017 au Conseil Municipal afin de financer le projet de cheminement et le tampon paysager en son bord.

Fermetures de la route de Bardonnex à la hauteur du giratoire de la Châtière et du Pont-des-Vaulx

Prévues par le Plan Directeur des Chemins pour Piétons, ces fermetures visent à supprimer le trafic de transit qui percole dans le réseau de quartier du périmètre concerné et engendre ainsi des nuisances de plus en plus importantes pour les habitants.

À la suite de la séance publique qui s'est tenue en octobre 2016 au sujet de la mobilité dans le secteur d'Arare-Des-sous, le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture du Canton de Genève et la Commune de Plan-les-Ouates ont convenu durant le printemps 2017 de procéder à une mise à l'essai d'une année de ces fermetures en heures de pointe du matin et du soir du lundi au vendredi (6h30-9h et 16h-19h).

Les arrêtés de circulation y relatifs ont été élaborés conjointement par les services du Canton et de la Commune et ont été publiés fin 2017. Sans opposition, la mise à l'essai pourra débuter dans le courant du mois de février 2018.

Parking Skylab

La Commune de Plan-les-Ouates a repris en février 2017 à sa charge la gestion du parking public situé dans le bâtiment Skylab au cœur de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO). Ce parking, d'une capacité de 102 places, est destiné d'une part aux collaborateurs de la ZIPLO, sous la forme d'abonnements mensuels attribués selon des critères d'accessibilité au secteur et de covoiturage, et d'autre part aux visiteurs et clients des entreprises de la ZIPLO avec une tarification horaire progressive. En complémentarité avec le parking public déjà existant dans la ZIPLO de

178 places, la Commune contribue ainsi à une bonne accessibilité à la ZIPLO dans l'attente de la livraison du tram et de la mise en service du Léman Express.

Parking provisoire Cherpines

Un parking provisoire d'une capacité de 90 places a été aménagé dans le courant de l'automne 2017 à proximité du centre sportif des Cherpines et est accessible depuis le chemin des Charrotons. Ce parking est destiné à pallier au manque de places de stationnement dans le secteur dû au succès du centre sportif et à la desserte insuffisante en transport public. Dès la l'arrivée du tram aux Cherpines garantissant une desserte de qualité en transport public, ce parking sera démantelé pour laisser place à un nouveau terrain du centre sportif. Le stationnement y sera autorisé du lundi au vendredi de 16h à minuit et toute la journée les samedis, dimanches et jours fériés.

Cherpines Mobilité

Une coordination optimale entre l'arrivée des premiers logements et l'offre en mobilité est impérative pour que le projet des Cherpines puisse démarrer. Un projet de convention a été élaboré entre l'Etat, la commune de Confignon et la commune de Plan-les-Ouates. Cette convention a pour but d'assurer la convergence des intérêts des parties, soit la densification du quartier des Cherpines et la coordination optimale entre l'urbanisation et le déploiement de l'offre en mobilité, y compris les mesures d'accompagnement d'aide et de services aux déplacements.

Cette convention fait suite à la validation en comité de pilotage du 6 avril 2017 de la variante de densification des Cherpines issue des ateliers urbains également présentée aux Conseils municipaux et du souhait des parties d'assurer une réalisation par étapes du quartier coordonnée à l'offre de mobilité.

Une coordination optimale entre l'arrivée des premiers logements et l'offre en mobilité est impérative pour que le projet des Cherpines puisse démarrer. Un projet de convention a été élaboré entre l'Etat, la commune de Confignon et la commune de Plan-les-Ouates.

Cette convention a été signée le 13 novembre 2017 entre les conseillers d'Etat Luc Barthassat, chargé du DETA, et Antonio Hodgers, chargé du DALE, et les conseiller-e-s administratifs des communes de Confignon et Plan-les-Ouates. Par cette convention, l'Etat renforce son engagement à l'égard des communes en matière de mobilité, élément-clé de la réussite du projet. A chaque étape, la réalisation de ce futur quartier sera ainsi accompagnée de mesures de transports spécifiques qui assureront le bon fonctionnement du quartier et des secteurs alentours en matière de mobilité.

Cette convention spécifie des mesures de transports complémentaires à celles prévues initialement et apporte ainsi les garanties d'un phasage concomitant entre l'urbanisation et le développement de l'offre de transports. Il s'agit de proposer aux habitants et usagers des Cherpines, dès leur arrivée sur le site, des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, limitant ainsi le trafic motorisé.

Cartes journalières CFF

La Commune de Plan-les-Ouates propose quotidiennement à ses habitants neuf cartes journalières CFF.

Une carte permet de voyager en 2^e classe, durant toute la journée de validité, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF. Elle permet également d'utiliser les transports en commun (par exemple les TPG à Genève) et de voyager en bateau, en car postal et avec certaines compagnies privées affiliées aux CFF.

Pour rappel, les cartes sont en vente à la mairie ou sur internet: www.plan-les-ouates.ch/cff.

En ce qui concerne l'encouragement à la mobilité douce, la Commune propose également des soutiens financiers pour l'acquisition d'abonnements annuels Unireso ou l'achat de vélos électriques (voir tableau ci-dessous).

Prestations	2017	Variation par rapport à 2016	2016	Remarques
Subvention pour les abonnements TPG	Seniors: 1220	+5,17%	Seniors: 1160	Remboursé directement au guichet.
	Adultes: 349	+23,32%	Adultes: 283	
	Juniors: 600	-4,15%	Juniors: 626	
Total	1071	+4,48%	1025	

Montant: Fr. 107 066.–

Montant: Fr. 102 500.–

Vente de billets CFF	3158/3285 = 96,17%	+2,17%	3099/3294 = 94,08%	De janvier à fin novembre 2017. (ne comprend pas décembre 2017).
Vélos électriques	101	+66,67%	69	
Vélos standards	14	sur la totalité	0	
Total	115			
Mobility	53	+20,45%	44	Réservations de l'accueil et de l'état civil (jusqu'au 8.12.2017).

La crèche CielBleu passe au vert

Dans le cadre d'une volonté de développement durable et d'écologie, la crèche CielBleu a décidé de changer, au cours de l'automne 2017, son mode de fonctionnement et d'utilisation de produits nettoyants et/ou désinfectants au sein de l'institution.

En effet, dès le printemps, nous avons été en contact avec la société Aquama qui utilise un système Eau+sel+Hydrolise pour nettoyer et désinfecter tout matériel ou surface et ce de manière 100% écologique. Ne pouvant pas disposer de la machine professionnelle dans nos locaux pour diverses raisons incombant à la Commune, nous avons décidé d'acquérir le petit modèle en vente pour les particuliers.

Depuis lors, tous les groupes du CielBleu n'utilisent plus que ce produit pour nettoyer et désinfecter les surfaces, jeux, tables, mobilier, plan de change, etc. tout au long des journées de l'institution.

Nous sommes tous convaincus, ici, par l'emploi au quotidien de ce produit 100% naturel et qui ne représente aucun danger ni pour les humains ni pour l'environnement. Une fois terminé le bidon de désinfectant «classique» inflammable et irritant, nous ne rachèterons que le sel pur qui est utilisé pour Aquama.

Protection des batraciens

La Commune, en partenariat avec le Canton, a renforcé le niveau de protection des batraciens (grenouilles, crapauds et tritons) par la mise en place de la réserve naturelle du bois d'Humilly et de l'étang de la Bistoquette.

Comme chaque année, la Commune sollicite la fermeture provisoire du chemin de l'Abérieu du 1^{er} février au 15 avril 2017.

Le projet d'étude des infrastructures de mobilité de Genève-Sud (voie Cottier) montre que la réserve naturelle sera coupée en deux. Ainsi, notre Administration présente lors des séances du comité de pilotage (COFIL), restera attentive afin que l'Etat se penche davantage sur les aspects environnementaux que financiers de ce projet de liaisons routières L1-L2.

Ruches urbaines

Le 17 mai 2016, deux ruches sont installées sur la toiture du centre voirie par l'association Apidae.

Après une succession de décès des reines d'une des ruches, les deux colonies d'abeilles ont été fusionnées

en une seule pour passer l'hiver 2016-2017. Malheureusement l'essaim n'a pas survécu.

En juin 2017, une ruche de type Warré (sans rayon préconstruit), plus écologique, représente par sa forme ronde le type exact d'habitat naturel des abeilles. La visite de juillet montrait une ruche en bonne santé, mais les abeilles ont besoin de temps pour construire leurs rayons: quatre rayons en bas et un cinquième en haut plein de miel avec des couvains en formation. Toutefois, en août 2017, on ne peut que constater que la ruche est vide. Il est supposé que la chaleur dégagée des odeurs de l'étanchéité de la toiture et la proximité de l'antenne Swisscom sont néfastes pour la colonie. Il est décidé d'attendre le printemps 2018 pour installer un nouvel essaim sur la toiture végétalisée du parascolaire du Pré-du-Camp.



Punaises de lit

Le canton de Genève faisant face à une recrudescence des punaises de lit, la commune de Plan-les-Ouates applique la directive du GESDEC. Elle met ainsi à disposition de la population des housses en plastique (trois formats différents) pour emballer les objets infestés destinés aux levées communales, ainsi qu'un autocollant A4 signalant la contamination. Ces objets ne seront pas valorisés, mais acheminés à l'usine d'incinération des Cheneviers pour y être détruits. En aucun cas ils ne devront transiter par un centre de tri. Le personnel du service de l'environnement et des espaces verts (SEE) amené à être en contact avec de tels objets s'équipe, avant toute manipulation, d'une combinaison de protection ainsi que de gants jetables.

Si cet insecte n'est pas à l'origine de problèmes sanitaires, sa présence dans un logement conduit à de forts désagréments et l'impact psychologique sur les personnes concernées est important.

Les plantes envahissantes

Une campagne de sensibilisation a débuté auprès des propriétaires de la commune, principalement sur la problématique des chenilles processionnaires. Elle permet à notre agent vert de sensibiliser la population sur les dangers de ces chenilles poilues urticantes. Le but recherché étant la préservation des espèces indigènes en favorisant la pose de nichoirs pour la faune aviaire, prédateurs naturels de ces chenilles.

Cimetière

Dans un souci de durabilité, le service de l'environnement et des espaces verts ne commande plus d'entourage en bois FSC, utilisé lors d'inhumation. Ceux-ci, laissés à bien plaisir jusqu'à l'installation des monuments étaient retirés en état de décomposition. Depuis le 1^{er} mars 2017, 4 entourages en plastique recyclé et réutilisable sont testés. Malheureusement, le poids de ce matériel engendre le double de personnel pour la manutention. Il est donc décidé de revenir aux entourages en bois, plus légers et plus faciles à manutentionner.

Le nombre d'inhumations (25) est en diminution. Elles représentent 13 incinérations et 12 inhumations.

Les déchets de cuisine

Les déchets de cuisine représentent à eux seuls le tiers des ordures ménagères. Depuis le 12 septembre 2016, notre administration distribue gratuitement une nouvelle génération de bacs ajourés

pour les déchets de cuisine: «La p'tite poubelle verte» (disponible auprès du service de l'environnement et des espaces verts). La valorisation des déchets de cuisine permet de réduire la quantité d'ordures ménagères et par conséquent le nombre de conteneurs dévolus à ce type de déchets.

Afin de favoriser le tri des déchets de cuisine, sur les conseils du GESDEC, les jours de levées des déchets ainsi que leurs fréquences ont changé depuis le 1^{er} janvier 2017:

- déchets organiques (déchets de jardin et de cuisine): levée augmentée à deux passages hebdomadaires au lieu d'un seul jusqu'alors;
- ordures ménagères: levée diminuée à une fois par semaine au lieu de deux (voir les jours de levées dans le calendrier communal).



Cette modification vise à inciter la population à mieux trier ses déchets. Les enjeux cantonaux sont importants car d'ici la fin de cette année, Plan-les-Ouates doit atteindre un taux de recyclage minimum de 50% et un tonnage de 175kg/an/habitant d'ordures ménagères.

Ces nouvelles dispositions prises par la commune de Plan-les-Ouates visent à inciter la population à mieux trier ses déchets, la poubelle d'ordures ménagères étant encore composée de déchets valorisables (papier/carton 13%, déchets de cuisine 33%, déchets de jardin 2%, verre 7%, PET, 1%, textiles 3%, etc.) qui n'ont pas lieu d'être incinérés.

La gestion des déchets

L'année 2017 est une année charnière pour le territoire genevois. Les enjeux sont d'importance pour la gestion des déchets afin d'éviter la taxe au sac. Les objectifs du Plan de Gestion des Déchets 2014-2017 sont :

- recycler 50% de l'ensemble des déchets urbains en 2017 au risque de voir arriver la taxe au sac;
- recycler 70% des déchets urbains des entreprises en 2017;
- réduire les déchets urbains incinérables à 175 kg par an et par habitant.

Pour ce faire, le GESDEC a lancé le 12 septembre 2016 la campagne pour le tri des déchets de cuisine : « La p'tite poubelle verte.ch » à laquelle Plan-les-Ouates a collaboré.

En raison des importantes modifications engendrées par l'optimisation du tri des déchets, réformer le règlement relatif à la gestion des déchets de la commune de Plan-les-Ouates (LC 33 911) est une nécessité.

La délibération D 06-2015 est adoptée le 24 janvier 2017. Le nouveau règlement des déchets entre en vigueur le 25 janvier 2017.

En raison des enjeux importants de cette année et les modifications des levées, le service de l'environnement et des espaces verts multiplie les actions de sensibilisation auprès des contrevenants. Un agent vert est engagé en CDD afin d'être sur le terrain pour répondre aux enjeux de notre territoire.

Campagne « Qui a laissé son chien faire ça ? »

La campagne de sensibilisation aux crottes de chiens « Qui a laissé son chien faire ça ? » a lieu à des périodes différentes afin de mieux surprendre la population. Ainsi, programmée en octobre 2017, elle a permis de constater une diminution du nombre de petits drapeaux de 133 pièces par rapport à 2015, mais pas selon la campagne 2016. Toutefois, la campagne en automne n'est pas très révélatrice des quantités. Les feuilles mortes ont beaucoup camouflés les étrons. La prochaine campagne sera programmée au printemps 2018.

Concept de gestion des déchets – étape IV

Le 8 décembre 2015, le Conseil municipal adopte la délibération D 03-2015 pour un crédit d'engagement de 1 239 000 F pour la réalisation du concept communal de gestion des déchets – étape IV, qui comprend : la transformation de deux points de récupération existants (Vélodrome 3 et Champ-Joly 1), la création d'un nouveau point de récupération dans le secteur de Saconnex-d'Arve, le déplacement du point de récupération du centre voirie, l'assainissement des bornes des premiers points de récupération et le remplacement de la signalétique obsolète.

Fin 2017, l'abri pour les encombrants à la route du Vélodrome est en cours de finition. Une nouvelle autorisation de construire pour le point de récupération de Saconnex-d'Arve 2 est déposé en juin 2017 et reste en attente.

Marchés publics pour la levée des déchets du territoire communal

Le 1^{er} février 2017, les deux nouveaux mandataires débutent leurs mandats avec les difficultés des changements des jours de levées des déchets et des fréquences. Les contrats sont du 1^{er} février 2017 au 31 décembre 2020.

Le 12 septembre 2016, la commune de Plan-les-Ouates participait à la campagne cantonale « La P'tite poubelle verte » pour favoriser le tri des déchets de cuisine. Depuis le 1^{er} janvier 2017, avec deux levées hebdomadaires pour les déchets organiques et une levée pour les ordures ménagères (incinérables), Plan-les-Ouates veut relever le défi de prouver que le volontariat est tout aussi efficace pour obtenir les résultats du Plan Cantonal de Gestion des Déchets d'ici la fin de cette année 2017 (taux de recyclage de 50% et une diminution des déchets incinérables à 175 kg/an/habitant).

Plan-les-Ouates veut relever le défi de prouver que le volontariat est tout aussi efficace pour obtenir les résultats du Plan Cantonal de Gestion des Déchets d'ici la fin de cette année 2017 (taux de recyclage de 50% et une diminution des déchets incinérables à 175 kg/an/habitant).

Les résultats pour l'année 2016 sont encourageants. Avec un taux de recyclage de 50,2%, notre Commune a progressé de 1,2% par rapport à 2015. Le chiffre le plus important est la diminution du kilo par an et par habitant de déchets incinérables qui est passé de 197,3 kg/an/hab en 2015 à 188,3 kg/an/hab pour 2016 soit une diminution de 4,56%.

C'est grâce à la population si nos résultats sont encourageants, mais les objectifs du Plan Cantonal de Gestion des Déchets ne sont pas encore atteints pour les ordures ménagères (incinérables).

Si les mesures mises en œuvre pour obtenir les objectifs ne portent pas leurs fruits, le Canton devra alors changer sa politique et envisager la mise en place d'une taxe au sac.

Le service de l'environnement et des espaces verts remercie la population pour ses efforts et sa contribution au tri sélectif des déchets.

Espaces publics

Crédits d'engagement votés lors du Conseil municipal du 28.02.2017:

- EM 68-2017: Crédit d'engagement pour l'acquisition d'une balayeuse;
- EM 63-2017: Crédit d'engagement pour l'acquisition de véhicules, machines et agrégats VI.

Patrimoine arboré

4 Celtis, 1 liquidambar et 2 ifs ont été transplantés de l'école des Servas vers la Butte, le cimetière et le chemin de la Milice (secteur patrimoine financier). L'abattage et l'élagage du Bois de la Chapelle a eu lieu en collaboration avec la ville de Lancy et ce dans le but de sécuriser le bois.

Espaces verts et biotopes

Du à la détérioration du temps, une nouvelle passerelle a été construite à la Bistoquette, en lisière du Bois du Milly.

Un inventaire et un plan de gestion différenciée et dépendances routières ont été établis. Un plan de gestion de ces surfaces est prévu pour 2018. Afin d'améliorer l'espace de fêtes de la Butte, un aplanissement de la surface permettant ainsi d'agrandir le site a été effectué.

Jeux

Afin de mettre en conformité la place de jeux des Marronniers, le sol en boulets a été remplacé par un sol souple. Les poutres du grand bac à sable de la place de jeux de la crèche «Le Serpentin» ont été changées.

Routes

Dans le cadre de l'EM 83-2014, le giratoire de la route d'Annecy a été réalisé. Les travaux ont été rendus le 16 mai 2017 et confirmés conformes par le DETA.

Fête de Noël communale du 20 décembre

Le Noël communal a récolté cette année la somme de 1232.80 (consignes non récupérées et vente des sapins qui ont été offerts par l'entreprise Ronin SA. Cette somme a été reversée à la Thune du Cœur.

Energie et bâtiments

L'appel d'offre a été lancé pour la réalisation du mini-CAD Champ-Joly. Il s'agit de raccorder 4 grands bâtiments communaux à une chaufferie alimentée principalement avec de l'énergie renouvelable. Les travaux pourraient débuter l'été prochain.

La Commune a reçu le prestigieux label Cité de l'énergie Gold en septembre dernier. Ce dernier récompense des années de travail pour améliorer la qualité de vie et le bilan écologique de Plan-les-Ouates. Sont notamment prises en compte la gestion de l'énergie et des déchets, la mobilité (douce), un développement territorial responsable ou une meilleure protection de la nature.

Le Conseil municipal accepte un crédit de Fr. 200000.- pour le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux: les centrales, qui pourraient être construites lors du premier semestre 2018, permettront de se rapprocher de l'objectif d'autoproduire l'équivalent de 50% de ce que nous consommons d'ici à 2020.

Rénovation de l'éclairage public: 193 têtes de mâts ont été remplacées par des éclairages LED efficaces. Cela permettra d'économiser 65'000 kWh par an, soit la consommation moyenne d'environ 25 ménages suisses de 4 personnes.

Bons résultats pour les «contrats à la performance énergétique» dans le patrimoine financier: près de 10% d'énergie de chauffage ont été économisés en deux ans dans une grande partie des immeubles du patrimoine financier, et les réglages ont encore été affinés depuis. C'est un succès pour ce programme qui s'autofinance avec les économies d'énergie.

L'appel d'offre a été lancé pour la réalisation du mini-CAD Champ-Joly. Il s'agit de raccorder 4 grands bâtiments communaux à une chaufferie alimentée principalement avec de l'énergie renouvelable. Les travaux pourraient débuter l'été prochain.

Les bâtiments publics consomment du gaz «Vitale Vert» depuis le 1^{er} janvier 2017. Ce produit contient une partie de biogaz genevois, et les émissions de CO² de la partie de gaz naturel (fossile) sont compensées. Nous avons souscrit une offre avec 20% de gaz Vitale Vert pour une grande partie des bâtiments du patrimoine financier.

«Relamping»: tous les tubes lumineux des écoles du Pré-du-Camp et de la Voirie ont été remplacés par des tubes LED. La durée de vie de ces nouveaux luminaires est bien plus longue, en plus de consommer sensiblement moins d'énergie.

Semaine de la durabilité: la deuxième et dernière édition a rencontré un bon succès auprès des écoles et du public. La sensibilisation aux économies d'énergie et plus généralement à l'écologie seront dès 2018 intégrés à Plan-les Bouge.

Le Conseil administratif a adopté le 14 février 2013 le règlement relatif à l'octroi d'une aide financière pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'encouragement à la mobilité douce. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Ont été demandées en 2017:

- 12 demandes pour des vélos standards;
- 118 demandes pour des vélos à assistance électrique;
- 32 demandes pour des abonnements CFF.

Pour les aides financières d'économie d'énergie dans les bâtiments:

- 11 demandes pour des pompes à chaleur;
- 35 demandes pour des cellules photovoltaïques;
- 18 demandes pour des appareils électroménagers performants;
- 1 demande pour une rénovation complète THPE (Très Haute Performance Energétique).

achats durables

Le service culturel maintient ses efforts afin de respecter la directive sur les achats durables. Durant ses manifestations, il apporte une attention particulière à la vaisselle utilisée (gobelets réutilisables et couverts recyclables). Les scénographies des expositions (La julienne et ExPLO) sont toujours travaillées sur la base de matériaux achetés en Suisse, et systématiquement conçues en tenant compte de la réutilisation de ces matériaux. Les impressions sont maîtrisées et la communication virtuelle, les réseaux sociaux et l'utilisation des médias leur sont préférés. Nous adaptons les outils promotionnels au spectacle (remplissage, notoriété, jauge, etc.). Les bâches et totems en cartons sont réutilisés. Et pour sensibiliser notre public, nous offrons chaque année un cadeau le plus «éco-responsable» possible à nos abonnés. A la rentrée de septembre, il s'agissait d'un carnet de notes en carton et papier recyclés.



Bilan au 31 décembre 2017

	31.12.2016	31.12.2017	Ecart
	(pour comparaison)		
	Fr.	Fr.	Fr.
Actif	325 525 198.42	322 991 104.50	- 2 534 093.92
Patrimoine financier	181 834 831.84	179 084 239.49	- 2 750 592.35
Disponibilités	17 128 250.82	15 087 773.80	- 2 040 477.02
Avoirs	20 957 086.88	17 935 165.43	- 3 021 921.45
Placements	143 717 339.84	145 875 564.56	2 158 224.72
Actifs transitoires	32 154.30	185 735.70	153 581.40
Patrimoine administratif	143 690 366.58	143 906 865.01	216 498.43
Investissements	140 521 312.78	140 076 611.21	- 444 701.57
Prêts et participations permanentes	2 021 906.00	1 531 906.00	- 490 000.00
Subventions d'investissement	150 001.00	1 401 001.00	1 251 000.00
Autres dépenses à amortir	997 146.80	897 346.80	- 99 800.00
Passif	325 525 198.42	322 991 104.50	- 2 534 093.92
Engagements	153 008 474.81	144 954 876.60	- 8 053 598.21
Engagements courants	6 361 589.75	7 886 950.78	1 525 361.03
Dettes à court, moyen et long terme	106 464 775.00	96 018 125.00	- 10 446 650.00
Engagements envers des entités particulières	589 204.21	534 199.29	- 55 004.92
Provisions	6 359 410.87	6 460 564.90	101 154.03
Passifs transitoires	245 101.45	238 521.95	- 6 579.50
Engagements envers les financements spéciaux	32 988 393.53	33 816 514.68	828 121.15
Fortune nette	172 516 723.61	178 036 227.90	5 519 504.29

HORS BILAN

La commune garantit les engagements de prévoyances de la caisse de prévoyance interne (CPI) « Ville de Genève et les autres communes genevoises » proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'article 5, al.3, lettres c et d des statuts de la CAP PREVOYANCE.

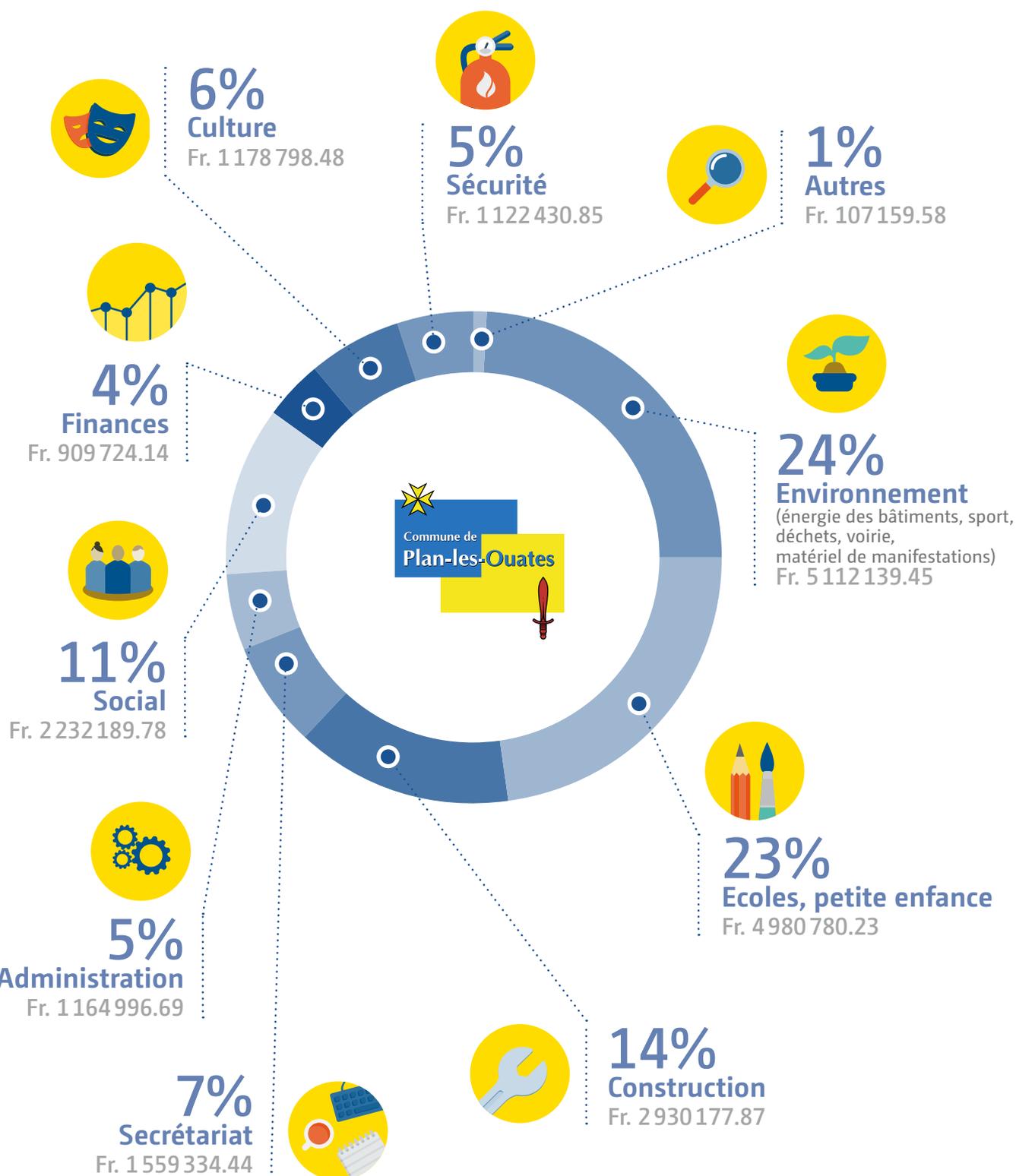
Compte de fonctionnement pour l'exercice 2017

	Exercice 2016	Exercice 2017	Ecart
	(pour comparaison)		
	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus	68 123 292.04	68 651 705.57	528 413.53
Impôts	60 080 031.06	58 447 034.63	- 1 632 996.43
Revenus des biens	3 282 482.45	5 248 901.26	1 966 418.81
Revenus divers	3 322 877.81	3 323 503.88	626.07
Parts à des recettes et contributions	102 222.75	231 410.10	129 187.35
Dédommagements de collectivités	1 212 051.97	1 290 504.30	78 452.33
Subventions et allocations	97 626.00	78 601.40	- 19 024.60
Subventions à redistribuer	26 000.00	31 750.00	5 750.00
Charges	58 731 488.01	63 132 201.28	4 400 713.27
Charges de personnel	18 049 869.81	18 591 922.75	542 052.94
Biens, services et marchandises	12 823 178.38	12 562 952.96	- 260 225.42
Intérêts passifs	794 284.20	784 660.05	- 9 624.15
Amortissements	8 351 454.70	10 205 252.76	1 853 798.06
Contributions à d'autres collectivités	7 750 472.18	8 413 962.47	663 490.29
Dédommagements aux autres collectivités	3 690 020.59	4 591 581.79	901 561.20
Subventions accordées	7 246 208.15	7 950 118.50	703 910.35
Subventions redistribuées	26 000.00	31 750.00	5 750.00
Attribution financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
Excedent de revenus	9 391 804.03	5 519 504.29	- 3 872 299.74

Compte des investissements pour l'exercice 2017

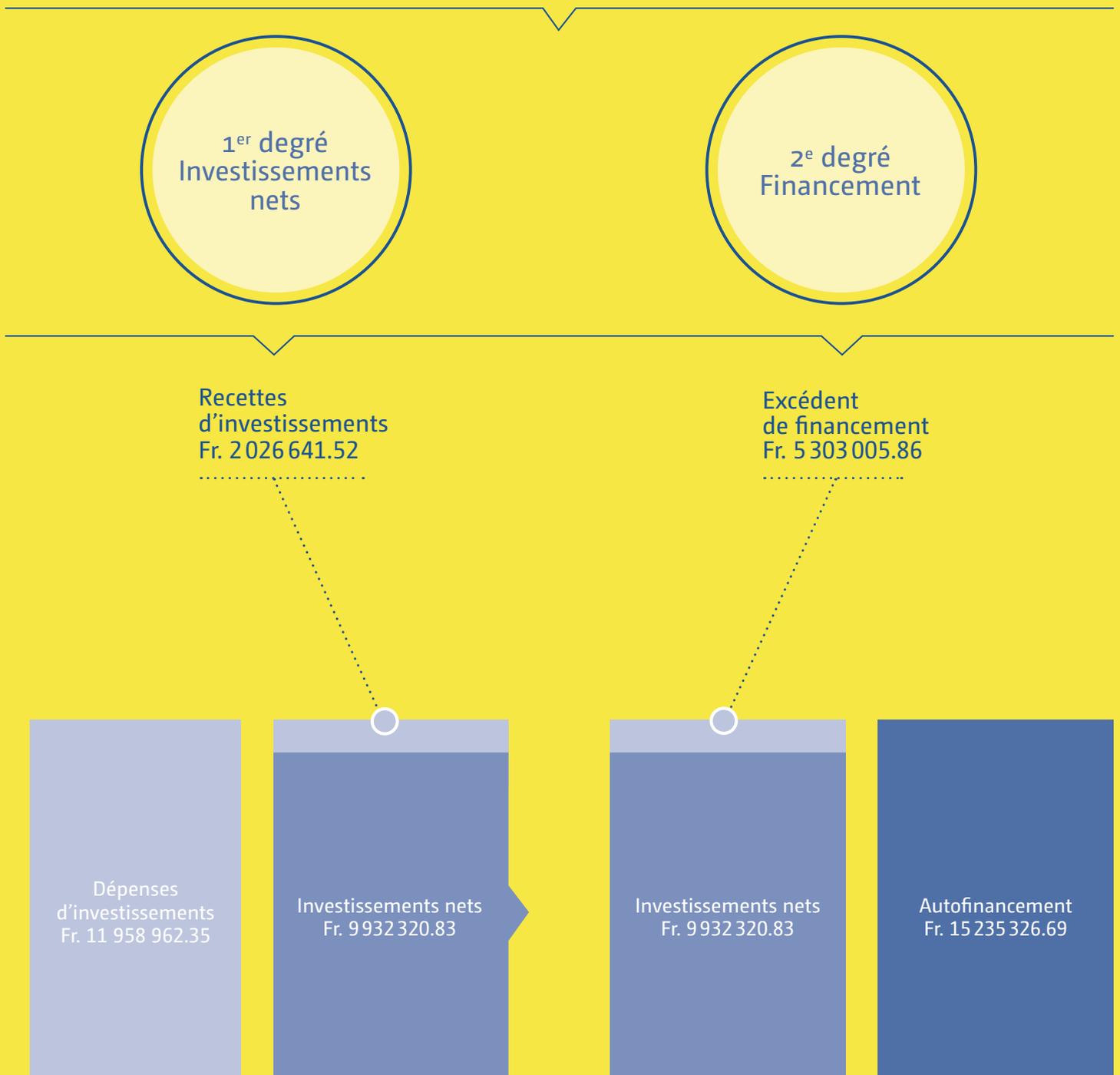
	Exercice 2016	Exercice 2017	Ecart
	(pour comparaison)		
	Fr.	Fr.	Fr.
Dépenses	11 269 074.12	11 958 962.35	689 888.23
Administration générale	129 982.05	1 475 542.96	1 345 560.91
Sécurité publique	84 860.93	84 396.30	- 464.63
Enseignement et formation	5 605 731.15	3 399 033.96	- 2 206 697.19
Culture et loisirs	3 358 436.40	3 240 229.21	- 118 207.19
Prévoyance sociale	532 557.85	384 509.72	- 148 048.13
Trafic	737 883.90	819 128.60	81 244.70
Protection et aménagement de l'environnement	819 621.84	2 556 121.60	1 736 499.76
Recettes	325 587.95	2 026 641.52	1 701 053.57
Administration générale	0.00	0.00	0.00
Sécurité publique	0.00	0.00	0.00
Enseignement et formation	5 587.95	934 306.95	928 719.00
Culture et loisirs	20 000.00	20 000.00	0.00
Prévoyance sociale	300 000.00	992 298.25	692 298.25
Trafic	0.00	80 036.32	80 036.32
Protection et aménagement de l'environnement	0.00	0.00	0.00
Investissements nets	10 943 486.17	9 932 320.83	- 1 011 165.34

Répartition des dépenses par service



Présentation schématique du bouclage des comptes 2017

COMPTE DES INVESTISSEMENTS



COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Autres charges
Fr. 53 416 378.88

Revenus
Fr. 68 651 705.57

Amortissements
Fr. 9 715 822.40

Excédent de revenus
Fr. 5 519 504.29



Augmenter la qualité et l'efficacité de l'action communale

L'état civil

Placé sous la responsabilité du service de l'administration générale, l'arrondissement d'état civil de Plan-les-Ouates organise, garantit et contrôle la bonne gestion de l'état civil pour les Communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex.

Il assure le suivi des naturalisations et la délivrance de documents d'identité. Par ailleurs, il gère l'office de la population de Plan-les-Ouates pour les personnes de nationalité suisse.

Pièces d'identité

En 2017, il a été délivré 292 cartes d'identité pour adultes et 181 cartes d'identité pour enfants.

Les passeports biométriques sont, eux, délivrés directement par le service des passeports et de la nationalité, à Onex.

Office de la population

262 attestations liées à la gestion du contrôle des habitants pour les personnes suisses ont été délivrées à Plan-les-Ouates.

Documents délivrés	
Actes de naissance	0
Actes de mariages	123
Actes de décès	27
Actes de famille	25
Certificats individuels d'état civil	165
Certificats de capacité matrimoniale	6
Autorisations de célébrer le mariage	19
Actes de reconnaissances	2
Actes d'origine	25
Certificats de famille	162
Confirmation des données actuelles	67
Certificats relatifs à l'état de famille enregistré	35

Événements survenus dans l'arrondissement :	
Mariages	66
Naissances	1
Reconnaissances	38
APC	24
Décès	26
Partenariats	1
Déclarations de noms	26
Personnes naturalisées	160
Procédures préliminaires des naturalisations	97

Prestations de l'accueil

L'accueil de la Mairie se tient à la disposition de la population non seulement pour fournir des informations mais également diverses prestations comme la vente d'abonnements pour la piscine, la location de salles, etc. :

Prestations	2017	Variation par rapport a 2016	2016	Remarques
Gestion et vente d'abonnements et billets pour la piscine	Quantité: 6418 Fr. 35 851.-	+ 11,90% + 19,23%	Quantité: 5735 Fr. 30 067.-	Nombre de billets émis à la réception. Ne comprend pas les billets vendus à la piscine.
Vente des passeports-vacances	14	+7,6%	13	Peu de succès
Vente des billets pour la Cour des Contes et pour la Saison culturelle Petit Festival	309 116 145	+ 98,07% -36,26%	156 182 0	1 ^{re} fois pour le Petit Festival
Total	570	+68,63%	338	

Gestion des locations régulières et ponctuelles des salles de la commune	112 716	1,75% -0,69%	114 721	Régulières = année 2016-2017 Ponctuelles = 2017
Remise de Chèques sports Chèques culture Chèques réserve	160/160 140/140 30/30		Sports 160/160 Culture 140/140 30/30	Les chèques en réserve ont été attribués pour le sport. Totalité des chèques distribuée en une matinée.
Total	330		330	
Cautions de clés Encaissements Remboursements	Fr. 20 600.- Fr. 18 500.-	+15,73% +98,99%	Fr. 17 800.- Fr. 9 300.-	

L'informatique

Le parc informatique de la Commune est composé de 70 ordinateurs, 55 imprimantes et 13 photocopieuses.

La communication

La Commune a édité quatre numéros du magazine «Ouverture sur Plan-les-Ouates» ainsi que quatre éditions des pages de la Mairie dans le journal de l'association des intérêts de Plan-les-Ouates «Plan-les-Infos». Elle a assuré la gestion de son site internet.

Elle a également publié l'édition annuelle du calendrier communal et de la brochure «Vivre Plan-les-Ouates», les cartes de vœux du Conseil administratif ou encore différents supports comme ceux liés à la Fête nationale, à la fête des Promotions ou de Noël.

Les ressources humaines communales

Le secteur des ressources humaines s'inscrit actuellement sur 2 axes principaux: la gestion fonctionnelle (gestion administrative du personnel) et la gestion des relations humaines (écoute et dialogue en partenariat et support aux services).

La gestion fonctionnelle regroupe l'ensemble du parcours de vie du personnel (collaborateurs, stagiaires, apprentis, personnel temporaire, civilistes), de l'engagement à la fin des rapports de service, à savoir:

- Recrutements: préparation des descriptifs de fonction destinés à l'engagement, entretiens de recrutement avec les responsables concernés, suivi administratif et restitution régulière au Secrétaire Général et au Conseil Administratif.
- Engagements: établissement des contrats de travail et suivi administratif, accueil des collaborateurs et coordination avec les services.
- Parcours de vie des collaborateurs: établissement d'avenants lors de modifications contractuelles (changements de taux d'activité, changements internes de service

ou de fonction, etc.), gestion et suivi des absences (maladies, accidents, naissances, etc.), gestion et suivi de la formation (dont formation continue), gestion de la santé (campagne de vaccination, prévention, etc.) et de la sécurité (veiller à la mise en application des normes MSST notamment).

- Fin des rapports de service (démissions, licenciements, retraites, etc.): suivi administratif et accompagnement du collaborateur selon la situation, rédaction des certificats de travail, entretiens de départ.

Par ailleurs, la gestion des jobs d'été, des emplois jeunes ainsi que des emplois insertion représente également une partie conséquente de la gestion fonctionnelle assurée par le secteur RH.

La gestion des relations humaines consiste à veiller à la bonne mise en application du Statut et du Règlement du personnel, à anticiper les besoins, à apporter une écoute active à l'ensemble des collaborateurs afin de pouvoir répondre à leurs besoins et trouver des solutions aux difficultés rencontrées, à prendre des dispositions appropriées selon les situations, à gérer les éventuels conflits et enfin à soutenir les responsables de secteur et de service dans la gestion de leurs équipes.

Quelques chiffres et nouveautés:

CDI: 16 engagements – 12 départs

CDD: 11 engagements – 10 départs, soit un total de 27 engagements et 22 départs.

Emplois jeunes: plus de 60 missions mobilisant environ 450 jeunes, dont principalement: la fête des Ecoles, Plein les Watts, la fête Nationale, Plan-les Bouge, la fête de la Musique, 10 ans de La Julienne, Repas Villageois, La Cour des Contes.

Jobs d'été: 33 jeunes ont bénéficié d'un contrat «job d'été».

Apprentis: actuellement 5 places de CFC sont occupées, soit 3 employés de commerce (EC) et 2 assistants socio-éducatifs (ASE). 1 places EC et 2 places ASE seront à (re)pourvoir pour la rentrée prochaine ainsi qu'1 nouvelle place EC et 1 AFP cuisine sont en cours de création. Au total nous visons 8 places d'apprentissage (CFC et AFP) pour 2018.



Conformément à la loi sur l'administration des Communes, le Conseil administratif présente son rapport portant sur l'année 2017. Ce dernier a pour objectif de résumer l'ensemble des activités de l'administration communale pour l'année écoulée.

Le Conseil administratif tient aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de la Commune.



Commune de Plan-les-Ouates
Route des Chevaliers-de-Malte, 3
1228 Plan-les-Ouates
T: 022 884 64 00
F: 022 884 64 09
M: mairie@plan-les-ouates.ch

